

RAPPORT ANNUEL | 2013



Reitmans
(CANADA) LIMITÉE

REITMANS EST LE CHEF DE FILE DES DÉTAILLANTS SPÉCIALISÉS AU CANADA. NOTRE OBJECTIF EST SIMPLE, OFFRIR À NOTRE CLIENTÈLE UN SERVICE DÉDIÉ, AXÉ SUR LA VALEUR ET L'EXCELLENCE. EN ENCOURAGEANT L'INNOVATION, LA CROISSANCE, LE PROGRÈS ET LE TRAVAIL D'ÉQUIPE, NOUS CHERCHONS À OFFRIR À NOTRE CLIENTÈLE CE QU'IL Y A DE MIEUX SUR LE MARCHÉ EN TERMES DE QUALITÉ ET DE VALEUR.

À NOS ACTIONNAIRES

L'exercice 2013 a été une année des plus difficiles et éprouvantes.

En juin 2012, la société a mis en place un nouveau système de gestion de l'entrepôt. Des complications associées à ce système ont entraîné une perturbation majeure de l'approvisionnement de marchandises aux magasins au troisième trimestre de l'exercice 2013, laquelle a donné lieu à une baisse importante des ventes, de la marge brute et du bénéfice avant impôt sur le résultat.

Les ventes de l'exercice 2013 (53 semaines) ont reculé de 1,9% pour s'établir à 1000513000\$ comparativement à 1019397000\$ pour l'exercice clos le 28 janvier 2012 (52 semaines). Cette baisse des ventes s'explique essentiellement par la réduction nette du nombre de magasins, soit 31 au cours de l'exercice 2013 et par une baisse de l'achalandage dans les magasins en raison d'un environnement difficile dans le secteur du détail. La marge brute de 62,8% de la société pour l'exercice 2013 est en baisse par rapport à celle de 64,4% enregistrée pour l'exercice 2012. Le bénéfice net de l'exercice 2013 a reculé de 44,0% pour s'établir à 26619000\$ (bénéfice dilué par action de 0,41\$) en regard de 47539000\$ (bénéfice dilué par action de 0,72\$) pour l'exercice 2012. Pour l'exercice 2013, le BAIIA ajusté a fléchi de 35837000\$, ou 28,3%, pour s'établir à 90951000\$, comparativement à 126788000\$ pour l'exercice 2012.

Au cours de l'exercice, la société a ouvert 54 magasins, en a fermé 85 et en a rénové 54, pour un coût en capital de 74000000\$. Ainsi, au 2 février 2013, la société comptait 911 magasins en exploitation, soit 361 Reitmans, 146 Smart Set, 73 RW & CO., 72 Thyme Maternité, 153 Penningtons et 106 Addition Elle, comparativement à un total de 942 magasins au 28 janvier 2012. Par ailleurs, la société comptait aussi 20 boutiques Thyme Maternité (« espaces-boutiques ») dans des magasins Babies"R"Us au Canada et 154 espaces-boutiques dans des magasins Babies"R"Us aux États-Unis. Pendant l'exercice 2014, nous prévoyons ouvrir 30 magasins, en fermer 25 et en rénover 31, pour un coût en capital de 34000000\$.

La direction est déçue des résultats de l'exercice 2013 et a pris les mesures nécessaires pour accroître les ventes et la rentabilité de chacune de ses bannières grâce à ses activités de marchandisage et de commercialisation. Par ailleurs, la société a mis en place des mesures afin d'améliorer l'efficacité et de réduire les frais généraux liés à l'ensemble des fonctions du siège social et des opérations régionales. La société a traité des problèmes liés au système de gestion de l'entrepôt et continue d'améliorer l'approvisionnement des stocks aux magasins et d'optimiser la performance du système.

Nous poursuivons la modernisation de notre plateforme technologique et de notre centre de distribution et nous continuons également d'investir dans nos ressources humaines en mettant de l'avant des programmes de perfectionnement et de formation des cadres. Nos liquidités et notre infrastructure nous permettent de repérer de nouvelles occasions d'affaires par voie d'acquisitions et d'activités de mise en valeur.

Lors de l'assemblée du conseil d'administration tenue le 4 avril 2013, un dividende trimestriel en trésorerie (constituant les dividendes admissibles) de 0,20\$ par action a été déclaré pour la totalité des actions de catégorie A sans droit de vote et des actions ordinaires en circulation de la société. Le dividende est payable le 25 avril 2013 aux actionnaires inscrits aux registres le 12 avril 2013. En ce qui concerne la politique de dividendes, le conseil d'administration a tenu compte du bénéfice par action de la société, de ses flux de trésorerie opérationnels, du niveau de dépenses d'investissement prévues et de sa trésorerie et titres négociables. Le conseil d'administration a décidé de conserver son dividende trimestriel en fonction du ratio de paiement cible d'environ 50% à 80% du bénéfice par action durable, du ratio de 50% à 75% des flux de trésorerie opérationnels et de la capacité d'augmenter le dividende à même les liquidités d'environ 170000000\$ inscrites au bilan de la société, si ces objectifs ne sont pas atteints pour un exercice donné. Le conseil d'administration réexaminera ces directives à la clôture de l'exercice en cours.

La société poursuit sa stratégie visant à offrir aux consommateurs canadiens des vêtements mode à très bons prix. Nous sommes fiers des réussites des 87 dernières années et très confiants par rapport à l'avenir. Nous sommes convaincus d'avoir les meilleurs actifs parmi les détaillants spécialisés du Canada. Nos activités sont menées par des professionnels hautement motivés et extrêmement compétents. Je tiens à transmettre mes remerciements et ma gratitude les plus sincères à tous nos associés de vente, fournisseurs, clients et actionnaires, car ces personnes sont responsables du succès des années passées, et nous comptons sur elles pour nous maintenir sur le chemin de la réussite.

Au nom du conseil d'administration,

(signé)

Jeremy H. Reitman
Président du conseil et chef de la direction

Montréal, le 4 avril 2013

SURVOL DE L'ANNÉE



VENTES	1 000 513 000 \$	- 1,9 %
BAlIA AJUSTÉ ¹	90 951 000 \$	- 28,3 %
BÉNÉFICE AVANT IMPÔT	35 136 000 \$	- 46,7 %
BÉNÉFICE NET	26 619 000 \$	- 44,0 %
BÉNÉFICE PAR ACTION ²	0,41 \$	- 43,1 %
TRÉSORERIE ET PLACEMENTS	169 256 000 \$	- 36,9 %
MAGASINS	911	- 3,3 %

¹ Les présents faits saillants font référence au BAlIA ajusté, mesure financière non conforme aux PCGR qui se définit en tant que bénéfice avant impôt sur le résultat, les produits de dividendes, les produits d'intérêts, le profit ou la perte réalisé à la sortie d'actifs financiers disponibles à la vente, les pertes de valeur sur des actifs financiers disponibles à la vente, les charges d'intérêts et les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que les pertes nettes de valeur liées aux immobilisations corporelles. La société est d'avis que cette mesure fournit des renseignements importants sur sa performance ainsi que sur ses résultats opérationnels. Toutefois, les lecteurs sont avisés que cette mesure financière non conforme aux PCGR n'a pas de définition normalisée aux termes des IFRS et peut ne pas être comparable à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Par conséquent, elle ne devrait pas être considérée isolément.

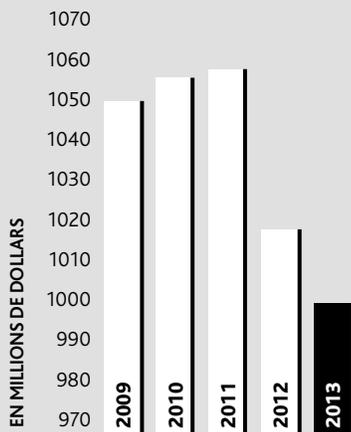
² Bénéfice par action après dilution.

FAITS SAILLANTS DES 5 DERNIÈRES ANNÉES

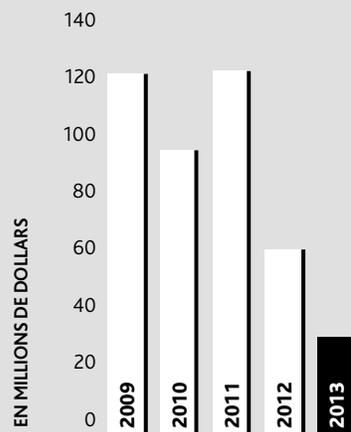
POUR LES EXERCICES CLOS EN :
(EN MILLIERS, SAUF LES MONTANTS PAR ACTION)
(NON AUDITÉ)

	2013 ¹	2012 ¹	2011 ¹	2010 ¹	2009 ¹
VENTES					
1 ^{er} trimestre	217 094 \$	219 296 \$	235 745 \$	231 652 \$	228 318 \$
2 ^e trimestre	279 513	286 075	292 026	286 071	289 502
3 ^e trimestre	236 247	254 072	262 515	270 684	271 240
4 ^e trimestre	267 659	259 954	268 714	268 120	261 801
Total	1 000 513 \$	1 019 397 \$	1 059 000 \$	1 056 527 \$	1 050 861 \$
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES					
1 ^{er} trimestre	(110) \$	5 018 \$	22 825 \$	10 814 \$	25 372 \$
2 ^e trimestre	34 466	40 968	53 612	38 100	49 165
3 ^e trimestre	(893)	10 609	27 819	27 076	33 358
4 ^e trimestre	(2 621)	5 224	19 886	21 879	14 852
Total	30 842 \$	61 819 \$	124 142 \$	97 869 \$	122 747 \$
BÉNÉFICE NET (PERTE)					
1 ^{er} trimestre	(53) \$	624 \$	15 770 \$	7 801 \$	18 436 \$
2 ^e trimestre	27 714	31 680	38 706	26 426	35 385
3 ^e trimestre	38	10 561	20 692	18 921	23 004
4 ^e trimestre	(1 080)	4 674	13 817	14 088	8 981
Total	26 619 \$	47 539 \$	88 985 \$	67 236 \$	85 806 \$
BÉNÉFICE DE BASE PAR ACTION (PERTE)					
1 ^{er} trimestre	0,00 \$	0,01 \$	0,23 \$	0,11 \$	0,26 \$
2 ^e trimestre	0,42	0,48	0,58	0,38	0,50
3 ^e trimestre	0,00	0,16	0,31	0,28	0,33
4 ^e trimestre	(0,01)	0,07	0,21	0,21	0,13
Total	0,41 \$	0,72 \$	1,33 \$	0,98 \$	1,21 \$
BÉNÉFICE NET	26 619 \$	47 539 \$	88 985 \$	67 236 \$	85 806 \$
BÉNÉFICE DE BASE PAR ACTION	0,41 \$	0,72 \$	1,33 \$	0,98 \$	1,21 \$
CAPITAUX PROPRES PAR ACTION	455 018 \$	492 852 \$	512 800 \$	510 166 \$	522 539 \$
	7,05 \$	7,51 \$	7,73 \$	7,55 \$	7,43 \$
NOMBRE DE MAGASINS	911	942	968	977	973
DIVIDENDES VERSÉS	52 068 \$	52 654 \$	51 895 \$	49 351 \$	50 885 \$
PRIX DES ACTIONS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE					
ACTIONS DE CATÉGORIE A SANS DROIT DE VOTE	12,39 \$	14,64 \$	17,81 \$	16,14 \$	10,68 \$
ACTIONS ORDINAIRES	11,85 \$	14,98 \$	18,18 \$	15,00 \$	8,75 \$

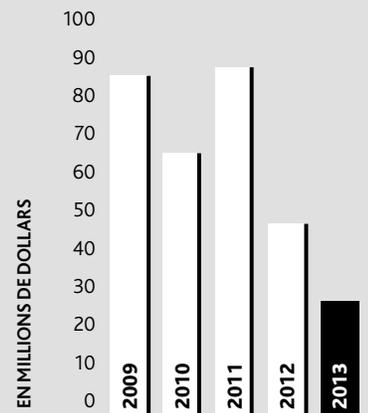
¹ Les résultats des exercices clos en 2013, 2012 et en 2011 sont présentés aux termes des Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et ceux des autres exercices sont présentés conformément aux principes comptables généralement reconnus canadiens antérieurs et n'ont pas été retraités pour être conformes aux IFRS.



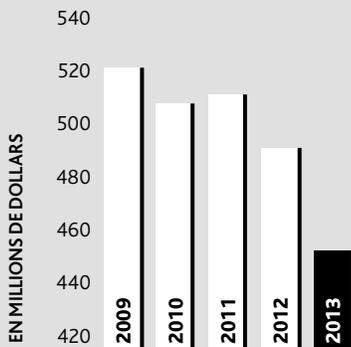
VENTES¹



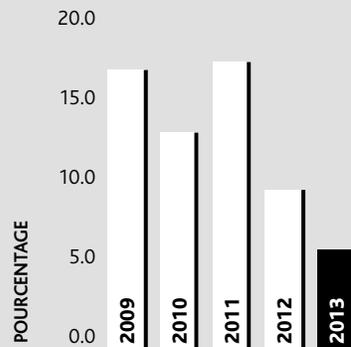
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES¹



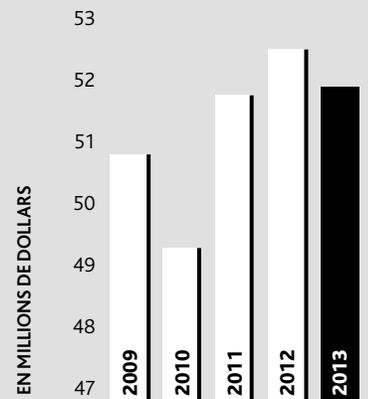
BÉNÉFICE NET¹



CAPITAUX PROPRES¹



RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES¹



DIVIDENDES

¹ Les résultats des exercices clos en 2013, 2012 et en 2011 sont présentés aux termes des Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et ceux des autres exercices sont présentés conformément aux principes comptables généralement reconnus canadiens antérieurs et n'ont pas été retraités pour être conformes aux IFRS.

MAGASINS

À TRAVERS LE CANADA



TERRE-NEUVE	14	3	1	-	4	2	24
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD	2	3	-	-	1	-	6
NOUVELLE-ÉCOSSE	19	5	1	2	8	2	37
NOUVEAU-BRUNSWICK	14	4	3	1	4	4	30
QUÉBEC	84	41	16	21	28	30	220
ONTARIO	117	52	28	26	56	38	317
MANITOBA	13	5	2	2	6	3	31
SASKATCHEWAN	12	3	2	2	6	3	28
ALBERTA	45	15	10	10	21	17	118
COLOMBIE-BRITANNIQUE	39	15	10	8	19	7	98
TERRITOIRES DU NORD-OUEST	1	-	-	-	-	-	1
YUKON	1	-	-	-	-	-	1
TOTAL	361	146	73	72	153	106	911

MAGASINS

REITMANS

SMART SET

RW & CO.

THYME

PENNINGTONS

ADDITION ELLE



REITMANS

Avec ses **361 MAGASINS** d'une superficie moyenne de 4 600 pieds carrés, Reitmans répond au désir de toutes les femmes, peu importe leur silhouette, de se sentir et de paraître belle. Reitmans est la plus importante chaîne de commerce de détail de mode féminine au Canada et se démarque par une fidélité de la clientèle solidement établie grâce à un service hors pair, des stratégies marketing novatrices, ainsi que des produits de qualité. Il est aussi possible de se procurer les vêtements Reitmans en ligne, au reitmans.com.

SMART SET

Comptant **146 MAGASINS** d'une superficie moyenne de 3 400 pieds carrés, Smart Set est la destination mode où il n'aura jamais été aussi inspirant d'être ensemble. Vêtements de carrière et d'extérieur, denim, articles essentiels et accessoires – Smart Set est une destination mode pour femmes vous offrant des styles tendance et une expérience de magasinage sociale, créative et inspirante!

RW & CO.

RW & CO. est une marque « mode de vie » inspirée dont la mission est de faire découvrir la mode à une clientèle de style urbain. Offrant des vêtements et articles mode pour elle et lui, RW & CO. marie les dernières tendances avec le style et la qualité tout en portant une attention unique aux détails. RW & CO. exploite **73 MAGASINS** d'une superficie moyenne de 4 500 pieds carrés dans des centres commerciaux importants.

THYME MATERNITÉ

Thyme Maternité, chef de file canadien de la mode pour futures mamans, propose des styles actuels tendance pour tous les aspects de leur vie, de la détente au travail, ainsi qu'une gamme complète de vêtements et d'accessoires pour l'allaitement. Grâce à une expérience « pleine de vie » sans pareille, Thyme donne aux futures mamans de précieux conseils, des trucs mode et de l'information sur les produits afin de les aider pendant et après cette aventure incroyable qu'est la grossesse. Thyme exploite **72 MAGASINS** d'une superficie moyenne de 2 300 pieds carrés situés dans des centres commerciaux importants et des mégacentres à l'échelle nationale, ainsi que 20 espaces-boutiques dans des magasins Babies"R"Us au Canada et 154 dans des magasins Babies"R"Us aux États-Unis.

PENNINGTONS

Chef de file canadien du marché des vêtements de grande taille, Penningtons propose à ses clientes une sélection de vêtements tendance et abordables tout en leur offrant une expérience de magasinage unique et inspirante. Destination mode des tailles 14 à 32, Penningtons exploite **153 MAGASINS** au Canada, d'une superficie moyenne de 6 000 pieds carrés, ainsi qu'un site de commerce électronique à l'adresse penningtons.com. De la tête aux pieds, nos clientes trouveront les vêtements et les articles les mieux adaptés à leur silhouette, qu'il s'agisse de lingerie, de vêtements de tous les jours, de denim mode, de tenues de travail ou de détente, de chaussures et de vêtements de sport.

ADDITION ELLE

Addition Elle est la destination mode par excellence pour les femmes de taille forte du Canada. Grâce à sa vision de « démodocratie », Addition Elle propose à ses clientes les dernières tendances branchées et les essentiels mode dans un environnement de magasinage inspirant. Des vêtements de détente aux robes à couper le souffle, en passant par les vêtements contemporains pour la femme de carrière, les dessous séducteurs, les accessoires, les chaussures, les vêtements de sport haute performance et la plus vaste sélection de denim de marque, la cliente est sûre de trouver tout ce qu'il lui faut. La marque Addition Elle pour les femmes de taille forte comprend une gamme incroyable d'articles pour tous les goûts axés sur la mode, la qualité et la coupe. Addition Elle exploite **106 MAGASINS** d'une superficie moyenne de 6 000 pieds carrés dans les grands centres commerciaux et mégacentres du pays, ainsi qu'un site de commerce électronique à l'adresse additionelle.com.

RAPPORT DE GESTION SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

ET LES RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 2 FÉVRIER 2013

Le présent rapport de gestion sur la situation financière et les résultats opérationnels (le « rapport de gestion ») de Reitmans (Canada) Limitée et de ses filiales (« Reitmans » ou la « société ») doit être lu à la lumière des états financiers consolidés audités de Reitmans au 2 février 2013 et au 28 janvier 2012 et pour les exercices clos à ces dates, ainsi que des notes y afférentes, lesquels sont disponibles sur le site www.sedar.com. Le présent rapport de gestion est daté du 4 avril 2013.

Tous les renseignements financiers contenus dans le présent rapport de gestion et dans les états financiers consolidés audités de Reitmans ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Sauf indication contraire, tous les montants qui figurent dans le présent rapport sont libellés en dollars canadiens. Les états financiers consolidés audités et le présent rapport de gestion ont été examinés par le comité d'audit de Reitmans et ont reçu l'approbation du conseil d'administration de la société le 4 avril 2013.

Des renseignements supplémentaires sur Reitmans sont disponibles sur le site Web de la société, à l'adresse www.reitmans.ca, ou sur le site de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

À l'exception des déclarations de fait, lesquelles sont vérifiables indépendamment à la date des présentes, toutes les déclarations contenues dans le présent rapport sont prospectives. Toutes les déclarations, formulées d'après les attentes actuelles de la direction, comportent de nombreux risques et incertitudes, connus ou non, dont un nombre important est indépendant de la volonté de la société. Parmi ces risques, citons, notamment : l'impact de la conjoncture économique en général, la conjoncture générale de l'industrie de vente au détail, la saisonnalité, les conditions météorologiques et les autres risques qui sont inclus dans les documents publics de la société. En conséquence, les résultats réels futurs peuvent s'avérer considérablement différents des résultats prévus contenus dans les déclarations prospectives. Les lecteurs sont avisés de ne pas accorder une confiance exagérée aux déclarations prospectives ci-incluses. Ces déclarations traitent seulement de la situation à la date où elles ont été exprimées et la société n'a aucune obligation et nie toute intention de mettre à jour ou de revoir de telles déclarations à la suite d'un quelconque événement, circonstance ou autre, sauf si les lois sur les valeurs mobilières qui s'appliquent l'y obligent.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

En plus de traiter du bénéfice conformément aux IFRS, le présent rapport de gestion contient des références au BAIIA ajusté, à titre de mesure du résultat supplémentaire, laquelle se définit en tant que bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat, les produits de dividendes, les produits d'intérêts, le profit ou la perte réalisé à la sortie d'actifs financiers disponibles à la vente, les pertes de valeur sur des actifs financiers disponibles à la vente, les charges d'intérêts et les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que les pertes nettes de valeur liées aux immobilisations corporelles. La société présente également les ventes des magasins comparables, qui constituent les ventes générées par des magasins ouverts depuis au moins un an. La société est d'avis que ces mesures fournissent des renseignements importants sur sa performance ainsi que sur ses résultats opérationnels. Toutefois, les lecteurs sont avisés que ces mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée aux termes des IFRS et peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Par conséquent, elles ne devraient pas être considérées isolément.

RAPPORT DE GESTION

Le tableau qui suit présente le rapprochement du bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat au BAIIA ajusté pour les exercices et les trimestres clos le 2 février 2013 et le 28 janvier 2012.

	Pour les exercices clos les		Pour les trimestres clos les	
	2 février 2013	28 janvier 2012	2 février 2013	28 janvier 2012
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	35 136 000 \$	65 872 000 \$	(1 449 000) \$	6 700 000 \$
Produits de dividendes	(3 526 000)	(3 462 000)	(911 000)	(864 000)
Produits d'intérêts	(1 062 000)	(1 367 000)	(203 000)	(419 000)
Pertes de valeur sur des actifs financiers disponibles à la vente	156 000	73 000	50 000	–
Charges d'intérêts	592 000	682 000	139 000	162 000
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et pertes nettes de valeur	59 655 000	64 990 000	15 514 000	16 442 000
BAIIA ajusté	90 951 000 \$	126 788 000 \$	13 140 000 \$	22 021 000 \$

APERÇU DE LA SOCIÉTÉ

Reitmans est un détaillant canadien spécialisé dans les vêtements pour dames. La société détient six bannières: Reitmans, Smart Set, RW & CO., Thyme Maternité, Penningtons et Addition Elle. Chaque bannière vise un créneau précis du marché de détail et possède un programme de marketing qui lui est propre, de même qu'un site Web distinct. Ainsi, la société peut continuer d'améliorer ses marques et d'assurer une fidélisation accrue de sa clientèle. La société a plusieurs concurrents dans chacun de ces divers créneaux, y compris des chaînes de magasins spécialisées locales, régionales et nationales, des grands magasins ainsi que des concurrents étrangers. La société exploite des magasins partout au Canada, dans les galeries marchandes, les mégacentres commerciaux et les centres commerciaux linéaires de même que sur les grandes artères commerciales. La société veille à l'amélioration constante de tous ses secteurs d'activité en investissant dans les magasins, la technologie et son personnel. La société continue d'offrir aux consommateurs canadiens des vêtements et des accessoires de mode à prix abordables reflétant le meilleur rapport qualité-prix.

La société exploite des sites Web de commerce électronique de marchandises pour sa bannière Reitmans et ses bannières taille plus (Penningtons et Addition Elle) et continue de mettre au point une infrastructure qui lui permettra de mettre en ligne des sites de commerce électronique pour les autres bannières. Ces canaux de vente en ligne offrent la commodité, la sélection et la facilité d'achat tout en accroissant la fidélisation de la clientèle et la notoriété des marques.

En plus des magasins de vente au détail individuels, la société exploite 20 boutiques Thyme Maternité (« espaces-boutiques ») dans des magasins Babies"R"Us du Canada et offre un accès à la gamme de produits de Thyme Maternité via le site Web canadien de Babies"R"Us. En juin 2012, la société a annoncé un partenariat avec Babies"R"Us aux termes duquel les vêtements et accessoires de Thyme Maternité seront vendus aux États-Unis. En date du 4 avril 2013, les produits de Thyme Maternité sont en vente aux États-Unis dans 154 magasins Babies"R"Us et sont également disponibles en ligne via le site Web américain de Babies"R"Us. Ces nouveaux canaux de vente au détail offrent aux clientes de Thyme Maternité la commodité et la facilité d'achat, ainsi que la possibilité d'accéder par Internet à la marchandise de Thyme Maternité.

BANNIÈRES

	Nombre de magasins au 28 janvier 2012		Nombre de magasins au 28 janvier 2012				Nombre de magasins au 2 février 2013			
	Ouvertures au T1	Fermetures au T1	Ouvertures au T2	Fermetures au T2	Ouvertures au T3	Fermetures au T3	Ouvertures au T4	Fermetures au T4	Ouvertures au T4	Fermetures au T4
Reitmans	362	4	2	1	5	5	4	1	1	361
Smart Set	150	4	1	–	1	–	2	1	5	146
RW & CO.	66	1	1	2	–	4	–	1	–	73
Thyme Maternité ¹	76	1	3	–	–	2	2	–	2	72
Penningtons	152	5	3	5	5	4	3	4	6	153
Addition Elle	116	1	3	3	7	3	2	2	7	106
Cassis	20	–	20	–	–	–	–	–	–	–
Total	942	16	33	11	18	18	13	9	21	911

¹ Compte non tenu des espaces-boutiques situés dans des magasins Babies"R"Us.

Espaces-boutiques Thyme Maternité

Babies"R"Us – Canada	10	1	–	7	–	–	–	2	–	20
Babies"R"Us – États-Unis	–	–	–	–	–	–	–	154	–	154
Babies"R"Us – Total	10	1	–	7	–	–	–	156	–	174

RAPPORT DE GESTION

Diverses raisons motivent la fermeture de magasins étant donné que la viabilité de chacun d'eux et leur emplacement sont constamment surveillés et évalués pour assurer une rentabilité soutenue. Dans la plupart des cas, lorsqu'un magasin est fermé, les marchandises de ce magasin sont vendues dans le cours normal des activités, et les marchandises invendues à la date de fermeture sont habituellement transférées à d'autres magasins exploitant la même bannière en vue d'être vendues dans le cours normal des activités.

En juin 2012, la société a mis en place un nouveau système de gestion de l'entrepôt. Comme la société l'a fait savoir le 15 août 2012, des problèmes associés à ce système ont entraîné une perturbation de l'approvisionnement de marchandises aux magasins au troisième trimestre de l'exercice clos le 2 février 2013 (l'« exercice 2013 »). Cette perturbation a donné lieu à une perte de ventes estimée, ainsi qu'à une réduction correspondante de la marge brute, du bénéfice avant impôt sur le résultat et du BAIIA ajusté se chiffrant entre 7 000 000 \$ et 15 000 000 \$ pour le troisième trimestre de l'exercice 2013. La perturbation n'a pas eu de conséquences importantes au quatrième trimestre de l'exercice 2013. La société a traité des problèmes liés au système de gestion de l'entrepôt et continue d'améliorer l'approvisionnement des stocks aux magasins et d'optimiser la performance du système.

REVUE DES PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES DES TROIS DERNIERS EXERCICES

	Pour les exercices clos les		
	2 février 2013	28 janvier 2012	29 janvier 2011
Ventes	1 000 513 000 \$	1 019 397 000 \$	1 059 000 000 \$
Bénéfice avant impôt sur le résultat	35 136 000	65 872 000	127 802 000
Bénéfice net	26 619 000	47 539 000	88 985 000
Bénéfice par action			
De base	0,41	0,72	1,33
Dilué	0,41	0,72	1,32
Total des actifs	594 555 000	648 764 000	679 339 000
Total des passifs non courants	52 623 000	51 877 000	55 248 000
Dividendes par action	0,80	0,80	0,78

L'exercice clos le 28 janvier 2012 (l'« exercice 2012 ») a commencé par des ventes décevantes au premier trimestre, en raison en grande partie du mauvais temps et de conditions difficiles dans le secteur du détail, et a été marqué par l'intensification des activités promotionnelles. La conjoncture économique a continué de se répercuter sur la société au cours de l'exercice 2012 puisque le niveau de confiance des consommateurs est demeuré faible.

Les six premiers mois de l'exercice 2013 ont été difficiles puisque des facteurs économiques ont continué de contribuer au ralentissement des ventes dans un contexte davantage axé sur les activités promotionnelles. Pendant le troisième trimestre de l'exercice 2013, les ventes ont été touchées de manière considérable par les perturbations de l'approvisionnement des marchandises aux magasins, qui découlent des problèmes associés au déploiement d'un nouveau système de gestion de l'entrepôt.

La marge brute de la société, et essentiellement le bénéfice net, peut être considérablement touchée par les fluctuations du dollar canadien par rapport au dollar américain. Au cours de l'exercice clos le 29 janvier 2011 (l'« exercice 2011 »), les augmentations importantes de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain ont eu une incidence favorable de près de 22 000 000 \$ sur la marge brute. Pour l'exercice 2012, le dollar canadien s'est négocié à des taux semblables à ceux de l'exercice précédent. Toutefois, l'intensification des activités promotionnelles a annulé les profits attribuables à la vigueur du dollar canadien. Au cours de l'exercice 2013, la volatilité du dollar canadien a diminué, mais, comme la demande des consommateurs a diminué en raison de la conjoncture et de l'augmentation de la dette des consommateurs, les activités promotionnelles se sont intensifiées. Par ailleurs, pendant l'exercice 2012, la société a engagé des charges avoisinant 6 000 000 \$, avant impôt, relativement à la fermeture de la bannière Cassis tandis que la marge brute de la société pour l'exercice 2013 a été touchée par des perturbations de l'approvisionnement de marchandises aux magasins, tel qu'il est décrit précédemment.

Malgré les difficultés éprouvées dans le secteur du détail au cours des trois derniers exercices, le bilan de la société est demeuré solide. La société a conservé une situation enviable eu égard à la trésorerie, aux équivalents de trésorerie et aux titres négociables. Bien qu'ils tendent à augmenter légèrement par magasin, les stocks continuent de faire l'objet d'une surveillance étroite. La société a augmenté de manière importante ses dépenses d'investissement au cours des trois derniers exercices afin de financer ses activités de rénovation des magasins et d'autres dépenses d'investissement. Au cours de l'exercice 2010, la société avait diminué ses dépenses d'investissement, puis elle est revenue progressivement à ses niveaux d'avant la récession. Les dépenses d'investissement de l'exercice 2013 se sont élevées à 84 433 000 \$.

La date de clôture des exercices de la société coïncide avec le samedi le plus près de la fin du mois de janvier. L'exercice clos le 2 février 2013 compte 53 semaines au lieu des 52 semaines normales. L'inclusion d'une semaine supplémentaire se produit chaque cinq ou six exercices en raison de la date de clôture d'exercice flottante de la société.

INITIATIVES STRATÉGIQUES

La société continue de se positionner en vue d'une croissance et a entrepris de nombreuses initiatives stratégiques dans le but d'améliorer ses marques, d'accroître sa productivité dans l'ensemble de ses activités grâce à un perfectionnement de ses systèmes, et de favoriser une culture d'amélioration des processus.

Voici quelques exemples de mesures qui ont été prises :

- La société a entrepris de revampier l'image de ses bannières Reitmans, Smart Set, Addition Elle et Penningtons en mettant davantage l'accent sur la mode et les bas prix, stratégie qu'elle continuera tout au long de l'exercice 2014.
- La société continue d'accroître son offre de produits aux clientes de Thyme Maternité vivant aux États-Unis grâce à son partenariat avec Babies"R"Us. Ce projet commercial offre à la société la chance de pénétrer le marché américain grâce à ces espaces-boutiques.
- Au début de l'exercice 2014, la société procédera au lancement d'une plateforme de commerce électronique pour ses bannières Smart Set, RW & CO. et Thyme Maternité, dont l'approvisionnement se fera à partir de son centre de distribution existant.
- La société s'est associée à EziBuy Ltd., détaillant basé en Nouvelle-Zélande, afin de vendre la marchandise de la bannière Addition Elle par l'intermédiaire du canal de vente en ligne du partenaire. EziBuy Ltd. est un détaillant multicanal qui propose des vêtements mode et des objets de décoration pour la maison en Australie et en Nouvelle-Zélande.
- La société poursuit une initiative d'optimisation de sa chaîne d'approvisionnement et de marchandisage à l'échelle de l'entreprise grâce à un programme dénommé « SCORE » à l'interne. Ce programme est axé sur le déploiement des meilleures applications de vente au détail sur une nouvelle plateforme technologique améliorée. SCORE permettra d'employer de nouveaux processus qui offriront de la souplesse et une capacité d'adaptation dans les activités de la chaîne de marchandisage et d'approvisionnement.
- La société a mis en place des mesures visant la réduction des charges générales dans toute l'entreprise. Ces mesures comprennent un examen des activités et processus du siège social ayant pour but d'accroître l'efficacité.
- Un examen complet de la stratégie d'approvisionnement mondiale de la société et de sa mise en application a été entrepris dans le but de réduire le temps nécessaire pour introduire les produits dans le marché.

RÉSULTATS OPÉRATIONNELS DE L'EXERCICE 2013 ET COMPARAISON AVEC LES RÉSULTATS OPÉRATIONNELS DE L'EXERCICE 2012

Les ventes de l'exercice 2013 ont diminué de 1,9 %, pour s'établir à 1 000 513 000 \$, contre 1 019 397 000 \$ pour l'exercice 2012. Cette diminution des ventes est essentiellement attribuable à la réduction nette du nombre de magasins, soit une réduction de 31 magasins pour l'exercice 2013, et à la baisse de 2,0 % des ventes des magasins comparables, laquelle a été annulée en partie par une semaine de ventes supplémentaire. En outre, la société a connu un ralentissement de l'achalandage dans ses magasins en raison d'un environnement difficile dans le secteur du détail et elle a été touchée par la perturbation de l'approvisionnement prévu des stocks aux magasins, tel que décrit précédemment.

La marge brute a été négativement touchée par la perturbation de l'approvisionnement des stocks aux magasins au cours de l'exercice 2013. La marge brute de l'exercice 2013 a reculé de 4,2 % pour s'établir à 628 378 000 \$, contre 656 064 000 \$ pour l'exercice 2012. La marge brute de 62,8 % de la société pour l'exercice 2013 est en baisse par rapport à celle de 64,4 % pour l'exercice 2012.

Les frais de vente et de distribution pour l'exercice 2013 ont progressé de 2 798 000 \$ pour s'établir à 550 165 000 \$, comparativement à des frais de 547 367 000 \$ comptabilisés au cours de l'exercice 2012. Des hausses des charges liées à la supervision directe des magasins et au commerce électronique ainsi que des coûts ponctuels associés au traitement et à la distribution des marchandises attribuables à la perturbation de l'approvisionnement des marchandises aux magasins ont contribué à cette hausse, et ce, malgré un recul des frais de vente et de distribution découlant de la fermeture de la bannière Cassis au cours de l'exercice 2013.

Les charges administratives de l'exercice 2013 ont grimpé de 493 000 \$ pour s'établir à 47 371 000 \$, en regard de 46 878 000 \$ pour l'exercice 2012. L'accroissement des charges administratives s'explique en grande partie par une augmentation des charges liées au personnel pour certains postes du siège social, hausse qui a été contrebalancée par une diminution des charges au titre du régime incitatif de primes pour les membres du personnel pour l'exercice 2013.

La charge d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, comprise dans les frais de vente et de distribution et les charges administratives, pour l'exercice 2013, s'est élevée à 59 655 000 \$, contre 64 990 000 \$ pour l'exercice 2012. Le montant pour l'exercice 2013 comprend 1 585 000 \$ au titre de radiations liées à la fermeture et à la rénovation de magasins (2 806 000 \$ pour l'exercice 2012) et des pertes de valeur liées aux immobilisations corporelles, déduction faite des reprises, de 1 528 000 \$ (6 132 000 \$ pour l'exercice 2012, essentiellement liées à la fermeture de la bannière Cassis).

RAPPORT DE GESTION

Les produits financiers pour l'exercice 2013 se sont établis à 5 624 000 \$ comparativement à 5 562 000 \$ pour l'exercice 2012. Les produits de dividendes pour l'exercice 2013 se sont chiffrés à 3 526 000 \$ comparativement à 3 462 000 \$ pour l'exercice 2012. Les produits d'intérêts ont reculé pour l'exercice 2013, s'établissant à 1 062 000 \$, contre 1 367 000 \$ au cours de l'exercice 2012, en raison d'un recul considérable des soldes de trésorerie détenus. La société a inscrit un produit de 1 036 000 \$ au cours de l'exercice 2013 (charge de 754 000 \$ au cours de l'exercice 2012) pour constater la variation nette de la juste valeur des contrats sur options en dollars américains.

Les charges financières de l'exercice 2013 se sont établies à 1 330 000 \$ par rapport à 1 509 000 \$ pour l'exercice précédent. Au cours de l'exercice 2013, une perte de change de 582 000 \$ a été comptabilisée (profit de 733 000 \$ au cours de l'exercice 2012), en raison principalement de l'incidence des fluctuations du dollar américain par rapport au dollar canadien à l'égard des devises américaines que détient la société. Des charges d'intérêts sur la dette à long terme de 592 000 \$ ont été comptabilisées pour l'exercice 2013, comparativement à des charges de 682 000 \$ pour l'exercice 2012. Cette baisse s'explique essentiellement par le remboursement continu de l'emprunt hypothécaire visant le centre de distribution de la société. Une perte de valeur sur des actifs financiers disponibles à la vente de 156 000 \$ est également comptabilisée pour l'exercice 2013 (73 000 \$ pour l'exercice 2012).

Pour l'exercice 2013, le bénéfice avant impôt sur le résultat a reculé de 30 736 000 \$, ou 46,7 %, pour se chiffrer à 35 136 000 \$ comparativement à 65 872 000 \$ pour l'exercice 2012. Ceci reflète des pertes opérationnelles d'environ 2 300 000 \$, dont des frais de démarrage, qui sont directement liées aux nouveaux espaces-boutiques Thyme Maternité mis en place dans les magasins Babies"R"Us aux États-Unis. Le BAIIA ajusté a fléchi de 35 837 000 \$, ou 28,3 %, pour s'établir à 90 951 000 \$, comparativement à 126 788 000 \$ pour l'exercice 2012.

Pour l'exercice 2013, la société a comptabilisé une charge d'impôt sur le résultat s'élevant à 8 517 000 \$ (taux d'impôt effectif de 24,2 %). L'affaiblissement du taux d'impôt effectif s'explique en partie par un ajustement au titre de l'impôt sur le résultat différé de 345 000 \$ découlant surtout de l'entrée en vigueur d'un nouveau taux d'impôt en Ontario. Compte non tenu de l'incidence de cet ajustement, le taux d'impôt effectif s'élevait à 25,2 %. Pour l'exercice 2012, la charge d'impôt sur le résultat se chiffrait à 18 333 000 \$ (taux d'impôt effectif de 27,8 %). Les taux d'impôt effectifs de la société tiennent compte de l'incidence d'une réduction des taux d'impôt quasi adoptés dans les divers territoires fiscaux du Canada.

Le bénéfice net de l'exercice 2013 a reculé de 44,0 % pour s'établir à 26 619 000 \$ (bénéfice dilué par action de 0,41 \$) en regard de 47 539 000 \$ (bénéfice dilué par action de 0,72 \$) pour l'exercice 2012.

La société importe la majeure partie de ses achats de marchandises de fournisseurs étrangers, les délais d'approvisionnement pouvant parfois atteindre huit mois. Pour l'exercice 2013, ces achats, payables en dollars américains, se sont élevés à environ 231 861 000 \$ US (55 008 000 \$ US pour le trimestre clos le 2 février 2013). La société envisage diverses stratégies pour gérer le coût de ses engagements continus en dollars américains, y compris des achats au prix au comptant et des contrats d'options sur devises assortis d'échéances d'au plus six mois. Au cours de l'exercice 2013, la société a satisfait à ses exigences en dollars américains au moyen d'une combinaison d'achats au comptant et de contrats d'options sur devises. La société a conclu auprès de sa banque des transactions aux termes desquelles elle a fait l'acquisition d'options d'achat et a vendu des options de vente, toutes en dollars américains (« \$ US »). Les options d'achat acquises et les options de vente vendues échéant à la même date ont le même prix d'exercice.

Le tableau qui suit présente en détail les contrats d'options sur devises en vigueur au 2 février 2013 :

	Montant notionnel en \$ US	Actif financier dérivé	Passif financier dérivé	Montant net
Options de vente vendues	30 000 000 \$	548 000 \$	– \$	548 000 \$
Options d'achat acquises	(60 000 000)	–	(266 000)	(266 000)
	(30 000 000) \$	548 000 \$	(266 000) \$	282 000 \$

Le tableau qui suit présente en détail les contrats d'options sur devises en vigueur au 28 janvier 2012 :

	Montant notionnel en \$ US	Actif financier dérivé	Passif financier dérivé	Montant net
Options de vente vendues	44 000 000 \$	751 000 \$	– \$	751 000 \$
Options d'achat acquises	(100 000 000)	–	(1 505 000)	(1 505 000)
	(56 000 000) \$	751 000 \$	(1 505 000) \$	(754 000) \$

RÉSULTATS OPÉRATIONNELS DE LA PÉRIODE DE TROIS MOIS CLOSE LE 2 FÉVRIER 2013 (« QUATRIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2013 ») ET COMPARAISON AVEC LES RÉSULTATS OPÉRATIONNELS DE LA PÉRIODE DE TROIS MOIS CLOSE LE 28 JANVIER 2012 (« QUATRIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2012 »)

Les résultats du quatrième trimestre de l'exercice 2013 comprennent 14 semaines au lieu des 13 semaines normales. L'inclusion d'une semaine supplémentaire se produit chaque cinq ou six exercices en raison de la date de clôture d'exercice flottante de la société.

Les ventes du quatrième trimestre de l'exercice 2013 ont augmenté de 3,0 %, pour s'établir à 267 659 000 \$, contre 259 954 000 \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2012. Cette augmentation des ventes s'explique par les ventes de la semaine supplémentaire qui ont été annulées en partie par une baisse du nombre de magasins et un recul de 1,5 % des ventes des magasins comparables. Les ventes au quatrième trimestre clos le 2 février 2013 ont été touchées par l'environnement difficile dans le secteur de détail.

La marge brute du quatrième trimestre de l'exercice 2013 a augmenté pour s'établir à 158 327 000 \$, comparativement à 156 995 000 \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2012. Par rapport à celle de 60,4 % au quatrième trimestre de l'exercice 2012, la marge brute de la société pour le quatrième trimestre de l'exercice 2013 a diminué pour s'établir à 59,2 %. Cette baisse s'explique principalement par l'environnement difficile dans le secteur de détail.

Les frais de vente et de distribution pour le quatrième trimestre de l'exercice 2013 ont augmenté de 6,5 %, ou 8 976 000 \$, pour s'établir à 147 396 000 \$, comparativement à des frais de 138 420 000 \$ comptabilisés au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2012. Des augmentations des charges liées au personnel des magasins et des coûts de supervision ont contribué à cette hausse, et ce, malgré un recul des frais de vente et de distribution attribuable à la fermeture de la bannière Cassis au cours de l'exercice 2013.

Les charges administratives du quatrième trimestre de l'exercice 2013 ont augmenté de 1,5 %, ou 201 000 \$, pour s'établir à 13 552 000 \$, en regard de 13 351 000 \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2012. Par ailleurs, la société offre un régime incitatif de primes pour les membres du personnel basé sur des objectifs liés à la performance opérationnelle, et une charge connexe est constatée en fonction de l'atteinte de ces objectifs. Les charges administratives reflètent une diminution des charges liées au régime incitatif de primes pour les membres du personnel au quatrième trimestre de l'exercice 2013, diminution qui a été contrebalancée par une augmentation des charges au titre des avantages du personnel pour certaines fonctions du siège social.

La charge d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, comprise dans les frais de vente et de distribution et les charges administratives, du quatrième trimestre de l'exercice 2013 s'est élevée à 15 514 000 \$, contre 16 442 000 \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2012. La charge du quatrième trimestre de l'exercice 2013 comprend un montant de 533 000 \$ (1 606 000 \$ au quatrième trimestre de l'exercice 2012) au titre de radiations liées à la fermeture et aux activités de rénovation de magasins et aux pertes de valeur sur des immobilisations corporelles, déduction faite de reprises, de 272 000 \$ (1 069 000 \$ au quatrième trimestre de l'exercice 2012, surtout en raison de la fermeture de la bannière Cassis).

Les produits financiers pour le quatrième trimestre de l'exercice 2013 se sont établis à 1 361 000 \$ comparativement à 2 392 000 \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2012. Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2013, les produits de dividendes ont atteint 911 000 \$, par rapport à 864 000 \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2012. Les produits d'intérêts du quatrième trimestre de l'exercice 2013 se sont établis à 203 000 \$, contre 419 000 \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2012. Les produits financiers du quatrième trimestre de l'exercice 2013 incluaient un profit de change de 69 000 \$ (1 109 000 \$ au quatrième trimestre de l'exercice 2012). Ce profit s'explique principalement par l'incidence des fluctuations du dollar américain par rapport au dollar canadien à l'égard des devises américaines que détient la société. Au quatrième trimestre de l'exercice 2013, la société a comptabilisé des produits de 178 000 \$ (charge de 754 000 \$ au quatrième trimestre de l'exercice 2012) afin de constater la variation nette de la juste valeur d'une série de contrats sur options en dollars américains.

Les charges financières pour le quatrième trimestre de l'exercice 2013 se sont établies à 189 000 \$ par rapport à 916 000 \$ au quatrième trimestre de l'exercice 2012. Les montants du quatrième trimestre de l'exercice 2013 comprennent des intérêts sur la dette à long terme de 139 000 \$, comparativement à 162 000 \$ au quatrième trimestre de l'exercice 2012. Cette baisse s'explique essentiellement par le remboursement continu de l'emprunt hypothécaire visant le centre de distribution de la société. Une perte de valeur sur des actifs financiers disponibles à la vente de 50 000 \$ est également comptabilisée pour le quatrième trimestre de l'exercice 2013 (néant pour le quatrième trimestre de l'exercice 2012). La société a inscrit une charge de 754 000 \$ au quatrième trimestre de l'exercice 2012 afin de constater la variation nette de la juste valeur d'une série d'options en dollars américains.

Au quatrième trimestre de l'exercice 2013, la perte avant impôt sur le résultat se chiffrait à 1 449 000 \$, comparativement à un bénéfice avant impôt sur le résultat de 6 700 000 \$ au quatrième trimestre de l'exercice 2012. Cette perte reflète des pertes opérationnelles d'environ 1 700 000 \$, dont des frais de démarrage, qui sont directement liés aux nouveaux espaces-boutiques Thyme Maternité mis en place dans les magasins Babies"R"Us aux États-Unis. Le BAIIA ajusté a régressé de 8 881 000 \$, ou 40,3 %, pour se chiffrer à 13 140 000 \$, en regard de 22 021 000 \$ au quatrième trimestre de l'exercice 2012.

RAPPORT DE GESTION

Le recouvrement d'impôt sur le résultat du quatrième trimestre de l'exercice 2013 s'est élevé à 369 000 \$. Au quatrième trimestre de l'exercice 2012, la charge d'impôt sur le résultat s'est chiffrée à 2 026 000 \$. Les taux d'impôt effectifs tiennent compte de l'incidence d'une réduction des taux d'impôt quasi adoptés dans les divers territoires fiscaux du Canada.

Au quatrième trimestre de l'exercice 2013, la société a comptabilisé une perte nette de 1 080 000 \$ (perte diluée par action de 0,01 \$) en regard d'un profit de 4 674 000 \$ (bénéfice dilué par action de 0,07 \$) au quatrième trimestre de l'exercice 2012.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le tableau qui suit présente les principales données financières consolidées pour les huit trimestres les plus récents. Ces renseignements trimestriels non audités ont été préparés conformément aux IFRS.

	Ventes	Bénéfice net (perte nette)	Bénéfice (perte) par action	
			De base	Dilué
2 février 2013	267 659 000 \$	(1 080 000) \$	(0,01) \$	(0,01) \$
27 octobre 2012	236 247 000	38 000	0,00	0,00
28 juillet 2012	279 513 000	27 714 000	0,42	0,42
28 avril 2012	217 094 000	(53 000)	0,00	0,00
28 janvier 2012	259 954 000	4 674 000	0,07	0,07
29 octobre 2011	254 072 000	10 561 000	0,16	0,16
30 juillet 2011	286 075 000	31 680 000	0,48	0,48
30 avril 2011	219 296 000	624 000	0,01	0,01

Les fluctuations de l'information financière trimestrielle susmentionnée reflètent les activités sous-jacentes de la société ainsi que l'incidence de nombreux facteurs, notamment les conséquences de la fermeture de la bannière Cassis au cours du trimestre clos le 28 janvier 2012 et la perte estimée au titre des ventes découlant de la perturbation de la chaîne du système d'approvisionnement survenue au cours du troisième trimestre de l'exercice 2013. Par ailleurs, les résultats financiers sont également touchés par la saisonnalité et la période des Fêtes. En raison de la saisonnalité, les résultats opérationnels d'un trimestre donné ne sont pas nécessairement indicatifs des résultats opérationnels d'un exercice complet.

BILAN

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se chiffraient à 97 626 000 \$ au 2 février 2013 par rapport à ceux de 196 835 000 \$ au 28 janvier 2012. La diminution de 99 209 000 \$ de la trésorerie et des équivalents de trésorerie s'explique surtout par le ralentissement des entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles causé par la baisse des ventes et l'investissement continu dans les technologies de l'information et la rénovation des magasins au cours de l'exercice 2013. Par ailleurs, la trésorerie et les équivalents de trésorerie au 2 février 2013 ont été réduits d'environ 21 000 000 \$ en raison de la semaine supplémentaire de l'exercice 2013; cette baisse s'explique principalement par le calendrier des paiements des loyers et des diverses taxes de vente et retenues à la source. Les titres négociables dont la valeur s'élevait à 71 630 000 \$ au 2 février 2013 sont restés sensiblement les mêmes que ceux de 71 442 000 \$ comptabilisés au 28 janvier 2012.

Les clients et autres débiteurs de la société se composent essentiellement des ventes par carte de crédit effectuées au cours des quelques derniers jours du trimestre. Au 2 février 2013, les clients et autres débiteurs se chiffraient à 3 600 000 \$, en hausse de 567 000 \$ par rapport à ceux du 28 janvier 2012. Cette augmentation est essentiellement attribuable à l'augmentation des ventes par cartes de crédit. Au 2 février 2013, les impôts sur le résultat recouvrables s'élevaient à 8 709 000 \$ (4 735 000 \$ au 28 janvier 2012), en raison de l'excédent des versements sur les passifs d'impôts estimés. Les stocks s'élevaient à 93 317 000 \$ au 2 février 2013 et étaient comparables aux stocks de 93 188 000 \$ comptabilisés au 28 janvier 2012. Une diminution des stocks attribuable à un nombre réduit de magasins en exploitation au Canada au 2 février 2013 en regard du nombre de magasins au 28 janvier 2012, a été annulée par une augmentation des stocks dans les espaces-boutiques Thyme Maternité aux États-Unis. Les charges payées d'avance, composées essentiellement de loyers, de contrats d'assurance et d'entretien payés d'avance, d'impôts fonciers et de taxes d'affaires se chiffraient à 25 944 000 \$ au 2 février 2013, soit 14 042 000 \$ de plus qu'au 28 janvier 2012, en raison surtout des loyers de février 2013 qui ont été payés et classés en tant qu'élément payé d'avance.

La société a investi 84 433 000 \$ au titre d'entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles au cours de l'exercice 2013. Son investissement consiste en 74 391 000 \$ en coûts de construction et de rénovation de magasins et en 10 042 000 \$, principalement en améliorations des logiciels et du matériel informatique du système de technologie de l'information. À l'heure actuelle, le processus de marchandisage et d'approvisionnement SCORE, comportant une mise à jour importante des systèmes existants, est en cours de progression. La société a éprouvé des problèmes pendant le déploiement du système de gestion de l'entrepôt, problèmes qui ont cependant été réglés. L'optimisation des systèmes est également en cours de progression pour cette étape du projet. Par ailleurs, les autres initiatives technologiques ainsi que les améliorations du système de gestion de l'entrepôt contribueront, grâce à une meilleure intégration, aux changements et à la croissance dans tous les secteurs de la société, tout en permettant à cette dernière de réduire le coût global de l'entretien et des mises à niveau des systèmes. Le projet total, dont la mise en œuvre s'échelonna progressivement

RAPPORT DE GESTION

jusqu'à son achèvement pendant l'exercice 2015, devrait coûter environ 27 000 000 \$. Au 2 février 2013, la société a inscrit à l'actif environ 20 000 000 \$ relativement au programme SCORE.

Le total des fournisseurs et autres crédateurs s'établissait à 80 206 000 \$ au 2 février 2013 (89 888 000 \$ au 28 janvier 2012), soit 9 682 000 \$ de moins qu'au 28 janvier 2012 en raison surtout du calendrier de paiements des taxes de vente et des retenues à la source. Les fournisseurs et autres crédateurs de la société se composent, dans une large mesure, de dettes fournisseurs, de crédateurs au titre des avantages du personnel, de crédateurs liés aux locaux et de passifs liés à la taxe de vente.

La société a conclu auprès de sa banque des transactions aux termes desquelles elle a acquis des options d'achat et a vendu des options de vente, toutes en dollars américains. Ces contrats d'options avaient une durée de six mois. Les options d'achat acquises et les options de vente vendues échéant à la même date ont le même prix d'exercice. La société a comptabilisé un actif financier dérivé net, relativement à des contrats d'options sur devises, de 282 000 \$ au 2 février 2013 en regard d'un passif financier dérivé net de 754 000 \$ au 28 janvier 2012.

Les produits différés se composent de cartes-cadeaux inutilisées et de points et primes de fidélisation accordés dans le cadre de programmes de fidélisation de la clientèle. Les produits sont comptabilisés lorsque les cartes-cadeaux et les points et primes de fidélisation sont utilisés. Les produits différés s'élevaient à 16 297 000 \$ au 2 février 2013, soit 5 981 000 \$ de moins qu'au 28 janvier 2012, en raison surtout d'un nombre accru d'encaissements dans le cadre d'une compression des programmes de fidélisation des bannières Addition Elle et Penningtons au cours de l'exercice 2013. Les bannières Addition Elle et Penningtons ont réinstauré de nouveaux programmes au cours de l'exercice 2013.

Les réductions données aux locataires sont constatées à titre de crédits différés au titre des contrats de location et sont amorties en tant que réduction des frais de location sur la durée des contrats de location connexes. Au 2 février 2013, les crédits différés au titre des contrats de location s'établissaient à 16 805 000 \$ par rapport à 17 317 000 \$ au 28 janvier 2012.

La dette à long terme de la société consiste en un emprunt hypothécaire garanti par le centre de distribution de la société. Au 2 février 2013, l'emprunt hypothécaire se chiffrait à 8 573 000 \$ comparativement à 10 047 000 \$ au 28 janvier 2012. Le recul est attribuable au remboursement continu de la créance hypothécaire.

La société offre un régime de retraite contributif à prestations définies (le « régime »). Une évaluation actuarielle en a été faite à des fins de capitalisation en date du 31 décembre 2011 et la prochaine sera réalisée en date du 31 décembre 2012. Au cours de l'exercice 2013, la société a versé des cotisations de 303 000 \$ au régime. La société est aussi le promoteur d'un régime complémentaire de retraite pour certains cadres dirigeants (le « RCRCD »). Le RCRCD n'est pas capitalisé, et lorsqu'une obligation survient relativement aux paiements à effectuer aux termes du RCRCD (par exemple, lorsqu'un participant admissible prend sa retraite et commence à toucher des prestations aux termes du RCRCD), les paiements sont portés en diminution du montant accumulé, à mesure que les paiements sont effectués.

La situation de capitalisation du régime suit les aléas de la conjoncture du marché, ce qui a une incidence sur les besoins de capitalisation. La société continuera de contribuer au régime au moins à la hauteur des exigences minimales prévues par la réglementation sur les régimes de retraite. Tout changement négatif aux hypothèses prises en compte, telles que le taux d'actualisation et le taux prévu de rendement à long terme des actifs du régime, pourrait jouer sur la situation de capitalisation du régime et, par conséquent, pourrait avoir une incidence considérable sur les besoins de capitalisation en trésorerie du régime.

Pour déterminer le taux de rendement à long terme prévu des actifs du régime servant au calcul du coût total des prestations applicable à la juste valeur des actifs, la société tient compte de son expérience passée et d'estimations futures du rendement des placements à long terme, de même que de la composition attendue des actifs de son régime et des taux de rendement à long terme prévus du marché à l'avenir.

Au 2 février 2013, le passif au titre des retraites s'élevait à 17 390 000 \$, soit 2 513 000 \$ de plus qu'au 28 janvier 2012, une hausse qui s'explique par une charge de retraite de 1 345 000 \$ pour l'exercice 2013 et par des pertes actuarielles de 1 471 000 \$, qui ont été réduites par les cotisations aux régimes de retraite.

GESTION DES RISQUES OPÉRATIONNELS

CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

La société suit de près les conditions économiques afin de réagir aux habitudes de dépenses de consommation et aux contraintes connexes lorsqu'elle prend ses décisions relatives à ses activités à court terme et à long terme. En outre, la situation financière de la société est solide et celle-ci dispose de beaucoup de liquidités et de suffisamment de sources de crédit disponible pour répondre à ses besoins.

CONCURRENCE

Le secteur canadien de vente au détail de vêtements est très concurrentiel et compte parmi ses joueurs de grands magasins, des chaînes de magasins spécialisées et des détaillants indépendants. Il n'existe pas de barrière efficace pour empêcher l'entrée sur le marché de détail canadien du vêtement d'un concurrent éventuel, qu'il soit étranger ou canadien, comme le prouve l'arrivée, au cours des dernières années, d'un certain nombre de concurrents étrangers et le nombre croissant de détaillants étrangers qui ont annoncé leur plan d'expansion de leurs activités au Canada. De même, les Canadiennes ont accès à de nombreux sites de magasinage en ligne à l'échelle internationale. La société estime qu'elle est bien placée pour concurrencer les autres détaillants. La société exploite plusieurs bannières, et les marchandises qu'elle offre sont diversifiées, puisque chaque bannière cible un créneau particulier du marché du vêtement pour dames au Canada. Les magasins de la société proposent aux consommateurs des vêtements mode à prix abordables d'un océan à l'autre.

SAISONNALITÉ

La vente de vêtements pour dames constitue la principale activité de la société, activité qu'elle exerce à partir de 911 points de vente loués et exploités sous six bannières dans l'ensemble du Canada et de 20 espaces-boutiques dans des magasins Babies"R"Us du Canada. En novembre 2012, les produits de Thyme Maternité sont devenus disponibles à la vente aux États-Unis dans 154 magasins Babies"R"Us, d'autres emplacements font actuellement l'objet d'études. Les activités de la société sont de nature saisonnière et elles sont assujetties à divers facteurs qui ont une incidence directe sur les ventes au détail de vêtements, facteurs sur lesquels la société n'a aucun contrôle, à savoir les conditions météorologiques, le degré de confiance des consommateurs, les changements dans les habitudes d'achat et la possibilité de changements rapides dans les tendances de la mode.

DISTRIBUTION ET CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

La société est tributaire de l'efficacité des activités de son seul et unique centre de distribution. Ainsi, toute perturbation majeure de l'activité du centre de distribution (par exemple, catastrophe naturelle, panne des systèmes et destruction ou dommages majeurs causés par un incendie) risque de retarder de façon importante ou d'empêcher le ravitaillement de ses magasins en temps opportun, ce qui pourrait entraîner des pertes de ventes qui risqueraient de diminuer considérablement les résultats opérationnels de la société. En juin 2012, la société a commencé à utiliser un nouveau système de gestion de l'entrepôt. Comme la société l'a fait savoir le 15 août 2012, des problèmes associés à ce système ont entraîné une perturbation de l'approvisionnement de marchandises aux magasins au troisième trimestre de l'exercice 2013. Cette perturbation a donné lieu à une perte de ventes estimée, ainsi qu'à une réduction correspondante de la marge brute, du bénéfice avant impôt sur le résultat et du BAIIA ajusté se chiffrant entre 7 000 000 \$ et 15 000 000 \$ pour le troisième trimestre de l'exercice 2013. La perturbation n'a pas eu de conséquences importantes au quatrième trimestre de l'exercice 2013. La société a traité des problèmes liés au système de gestion de l'entrepôt et continue d'améliorer l'approvisionnement des stocks aux magasins et d'optimiser la performance du système.

TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION

La société est tributaire de ses systèmes informatiques pour gérer ses activités, lesquels sont composés d'une gamme complète de systèmes financiers et de systèmes de ventes au détail, de marchandisage, de contrôle des stocks, de planification, de prévision, de préparation de rapports et de distribution. La société investit régulièrement dans la mise à niveau, l'amélioration, l'entretien et le remplacement de ces systèmes. À l'heure actuelle, la société effectue une mise à niveau de ses systèmes de marchandisage et d'approvisionnement. En juin 2012, la société a commencé à utiliser un nouveau système de gestion de l'entrepôt. La société a traité des problèmes relatifs à ce système de gestion de l'entrepôt, dont il a été question précédemment, et continue d'améliorer l'approvisionnement des stocks aux magasins et d'optimiser la performance du système. Toute perturbation majeure de la performance des systèmes de distribution, ou de tout autre système, pourrait entraîner d'importantes répercussions négatives sur les activités et les résultats financiers de la société.

RÉGLEMENTATION GOUVERNEMENTALE

La direction estime que la société est dotée d'une structure des plus efficaces pour exercer ses activités partout au Canada. De ce fait, elle est assujettie à tous les changements importants et négatifs de la réglementation gouvernementale susceptibles de survenir dans une ou dans plusieurs de ces compétences territoriales, changements qui risqueraient d'avoir une incidence sur le résultat et les ventes, les taux d'impôt, les droits de douane, les quotas imposés ou rétablis et toutes autres questions légiférées ou réglementées par l'État.

SOURCES D'APPROVISIONNEMENT EN MARCHANDISES

La quasi-totalité de la marchandise de la société est vendue sous sa marque maison. Sur une base annuelle, la société importe directement environ 80 % de sa marchandise, principalement de la Chine. Pour l'exercice 2013, aucun fournisseur n'a représenté plus de 10 % des achats de la société (en dollars et (ou) en unités), et il existe une panoplie de sources (tant au pays qu'à l'étranger) pour presque toute la marchandise offerte. La société entretient de bonnes relations avec ses fournisseurs et elle n'a aucune raison de croire qu'elle est exposée à des risques importants qui l'empêcheraient de faire l'acquisition, la distribution et (ou) la vente de marchandises, et ce, sur une base permanente.

La société s'efforce d'être écoresponsable et est consciente que la pression concurrentielle à l'égard de la croissance économique et de l'efficacité des coûts doit s'harmoniser avec une méthode éprouvée de gestion de la durabilité, y compris avec la gestion de l'environnement. La société a adopté des pratiques d'approvisionnement et d'autres pratiques commerciales qui répondent aux inquiétudes de ses clients en matière d'environnement. La société a instauré des principes directeurs selon lesquels elle doit respecter les lois et règlements touchant l'environnement. Bien que la société exige que ses fournisseurs se conforment à ces lignes directrices, rien ne garantit que ceux-ci n'agiront pas de façon à nuire à la réputation de la société, comme il s'agit de tiers indépendants sur lesquels la société n'exerce aucun contrôle. Cependant, en cas de défaut de conformité évident, la société pourrait être appelée à chercher de nouveaux fournisseurs, ce qui pourrait avoir des répercussions négatives sur ses résultats financiers en raison d'une augmentation des coûts ou de retards de livraison éventuels.

GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les politiques de gestion des risques de la société sont établies de manière à permettre l'identification et l'analyse des risques auxquels la société est exposée, la conception de structures appropriées visant à limiter et à contrôler les risques, ainsi que la surveillance des risques et le respect de ces limites. Les politiques et les systèmes de gestion des risques sont régulièrement passés en revue afin que soient prises en compte l'évolution des conditions du marché et les activités de la société.

RAPPORT DE GESTION

Les informations relatives à l'exposition aux risques, en particulier aux risques de crédit, de liquidité, de change, de taux d'intérêt et de prix sur les instruments de capitaux propres sont présentées ci-dessous.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit s'entend du risque lié à toute perte inattendue attribuable au défaut d'un client ou d'une contrepartie à un instrument financier de respecter ses obligations contractuelles. Les instruments financiers de la société qui l'exposent à des concentrations du risque de crédit sont essentiellement constitués de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des titres négociables, des clients et autres débiteurs et des contrats d'options sur devises. La société atténue son exposition au risque de crédit à l'égard de la trésorerie et des équivalents de trésorerie en investissant ses liquidités disponibles dans des dépôts à court terme auprès d'institutions financières canadiennes et dans du papier commercial ayant une cote d'au moins R1. Les titres négociables de la société consistent essentiellement en des actions privilégiées de sociétés ouvertes canadiennes hautement cotées. Les clients et autres débiteurs de la société consistent essentiellement en des créances sur cartes de crédit contractées au cours des derniers jours de l'exercice et réglées au cours des premiers jours de l'exercice suivant.

Au 2 février 2013, l'exposition maximale de la société au risque de crédit à l'égard de ces instruments financiers s'établissait comme suit :

Trésorerie et équivalents de trésorerie	97 626 000	\$
Titres négociables	71 630 000	
Clients et autres débiteurs	3 600 000	
	<u>172 856 000</u>	<u>\$</u>

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est lié à la possibilité que la société ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières à leur échéance. Pour gérer le risque de liquidité, la société s'assure, dans la mesure du possible, qu'elle disposera toujours des liquidités nécessaires pour respecter ses obligations à leur échéance. L'échéance contractuelle de la plupart des fournisseurs et autres créditeurs est d'au plus six mois. Au 2 février 2013, la société disposait de liquidités importantes, soit d'un montant de 169 256 000 \$ sous forme de trésorerie, d'équivalents de trésorerie et de titres négociables. En outre, la société dispose de facilités de crédit non garanties de 125 000 000 \$ assujetties à des révisions annuelles. La société a financé les coûts associés à l'addition de magasins au moyen de fonds autogénérés et ses facilités de crédit non garanties servent à financer ses besoins en fonds de roulement saisonniers liés à l'achat de marchandise en dollars américains. La dette à long terme de la société consiste en un emprunt hypothécaire portant intérêt au taux de 6,40 %, venant à échéance en novembre 2017 et garanti par le centre de distribution de la société.

RISQUE DE CHANGE

La société achète une quantité importante de marchandises en dollars américains et, par conséquent, une volatilité importante de la devise américaine par rapport à la devise canadienne peut avoir des répercussions négatives sur sa marge brute. La société envisage plusieurs solutions de rechange pour gérer le risque de change sur les flux de trésorerie se rapportant à ces achats. Elles comprennent notamment divers types de contrats d'options sur devises ou de contrats à terme de gré à gré d'au plus six mois, et des achats sur le marché au comptant. Un contrat d'option sur devises consiste en une option ou une obligation d'acheter des devises auprès d'une contrepartie. Les risques de crédit existent dans l'éventualité où une contrepartie manquerait à ses engagements. La société atténue ce risque en ne traitant qu'avec des contreparties hautement cotées, soit ordinairement de grandes institutions financières canadiennes. Pour l'exercice 2013, la société a satisfait à ses exigences en matière de dollars américains essentiellement au moyen d'achats au prix au comptant et des contrats d'options sur devises.

La société a effectué une analyse de sensibilité à l'égard de ses instruments financiers libellés en dollars américains constitués principalement de trésorerie et d'équivalents de trésorerie d'un montant de 40 939 000 \$ et de dettes fournisseurs s'élevant à 19 600 000 \$, afin de déterminer dans quelle mesure une variation du cours du change du dollar américain aurait une incidence sur le bénéfice net. Au 2 février 2013, une hausse ou une baisse de 1 % de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain, toutes les autres variables, en particulier les taux d'intérêt, demeurant par ailleurs égales, se serait traduite par une diminution ou une augmentation respective de 161 000 \$ du bénéfice net de la société pour l'exercice 2013.

La société a effectué une analyse de sensibilité à l'égard de ses instruments financiers dérivés, une série d'options d'achat et de vente sur le dollar américain, afin de déterminer dans quelle mesure une variation du cours du change du dollar américain aurait une incidence sur le bénéfice net. Au 2 février 2013, une hausse ou une baisse de 1 % de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain, toutes les autres variables demeurant par ailleurs égales, se serait traduite respectivement par une diminution de 302 000 \$ ou une augmentation de 267 000 \$ du bénéfice net de la société pour l'exercice 2013.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt se rapporte à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie de la société, à son régime de retraite à prestations définies ainsi qu'à son RCRCD. Les fluctuations du marché à l'égard des taux d'intérêt se répercutent sur le bénéfice de la société relativement aux intérêts gagnés sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie qui sont investis dans des billets de dépôt au porteur auprès de banques et dans des dépôts à terme auprès des grandes institutions financières canadiennes et dans du papier commercial ayant une cote d'au moins R1. Le rendement global des marchés des capitaux ainsi que les niveaux des taux d'intérêt ont une incidence sur la situation de capitalisation des régimes de retraite de la société. Tout changement négatif à l'égard des rendements des régimes de retraite et le niveau de taux d'intérêt enregistré depuis la dernière évaluation actuarielle peuvent

RAPPORT DE GESTION

avoir des répercussions néfastes considérables sur la situation de capitalisation des régimes de retraite et sur les résultats opérationnels de la société. La société dispose de facilités de crédit d'emprunt et de fonds de roulement non garanties disponibles d'au plus 125 000 000 \$, ou son équivalent en dollars américains, qu'elle utilise pour les lettres de crédit documentaires et lettres de crédit de soutien, et elle finance les montants tirés sur ces facilités à mesure que les paiements sont exigibles.

La société a effectué une analyse de sensibilité à l'égard du risque de taux d'intérêt au 2 février 2013 afin de déterminer dans quelle mesure une variation des taux d'intérêt aurait une incidence sur les capitaux propres et le bénéfice net. Pour l'exercice 2013, la société a gagné des intérêts créditeurs de 1 062 000 \$ sur sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie. Une augmentation ou une diminution de 25 points de base du taux d'intérêt moyen de l'exercice aurait donné lieu à une hausse des capitaux propres et du bénéfice net de 249 000 \$ ou à une baisse des capitaux propres et du bénéfice net de 182 000 \$, respectivement. Cette analyse prend pour hypothèse que toutes les autres variables, plus particulièrement les taux de change, demeurent constantes.

La société a effectué une analyse de sensibilité au 2 février 2013 afin de déterminer dans quelle mesure une variation des taux d'intérêt, relativement aux régimes de retraite de la société, aurait une incidence sur les coûts des prestations inscrits dans les autres éléments du résultat global. Une diminution de un point de pourcentage du taux d'actualisation à la clôture de l'exercice aurait donné lieu à une augmentation d'environ 3 674 000 \$ des coûts des prestations inclus dans les autres éléments du résultat global pour l'exercice 2013, tandis qu'une augmentation de un point de pourcentage aurait entraîné une diminution d'environ 3 212 000 \$. Le taux de rendement à long terme prévu des actifs du régime de la société témoigne de l'opinion de la direction quant au rendement des placements à long terme. Une variation de 1 % dans ce rendement aurait une incidence nominale sur le total des coûts des prestations compris dans le résultat net et dans le résultat global total.

RISQUE DE PRIX SUR INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES

Le risque de prix sur instruments de capitaux propres est lié aux titres de capitaux propres disponibles à la vente. La société gère la composition de son portefeuille de placements en titres de capitaux propres en fonction des attentes à l'égard du marché. Les placements importants au sein du portefeuille sont gérés de façon individuelle et toutes les décisions de vente ou d'achat sont approuvées par le chef de la direction.

La société a effectué une analyse de sensibilité à l'égard du risque de prix sur instruments de capitaux propres au 2 février 2013 afin de déterminer dans quelle mesure une variation du cours des titres négociables de la société aurait une incidence sur les capitaux propres et les autres éléments du résultat global. Les placements en titres de capitaux propres de la société consistent essentiellement en des actions privilégiées de sociétés ouvertes canadiennes. La société est d'avis que la variation des taux d'intérêt a une incidence sur le cours du marché de ces titres. Une hausse ou une baisse de 5 % du cours du marché de ces titres au 2 février 2013 se traduirait respectivement par une augmentation ou une diminution de 3 147 000 \$ des capitaux propres et des autres éléments du résultat global pour l'exercice 2013. Les titres de capitaux propres de la société sont assujettis au risque de marché et, par conséquent, l'incidence sur les capitaux propres et les autres éléments du résultat global pourrait être, en définitive, plus importante que ce qui est indiqué ci-dessus.

LIQUIDITÉS, FLUX DE TRÉSORERIE ET RESSOURCES EN CAPITAL

Au 2 février 2013, les capitaux propres s'élevaient à 455 018 000 \$, ou 7,05 \$ par action (492 852 000 \$, ou 7,51 \$ par action au 28 janvier 2012). La société continue à jouir d'une solide situation financière. Les principales sources de liquidités de la société sont constituées de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que des placements dans des titres négociables totalisant 169 256 000 \$ (268 277 000 \$ au 28 janvier 2012). La trésorerie est investie de façon prudente dans des dépôts à court terme auprès de grandes institutions financières canadiennes et dans du papier commercial assorti d'une cote d'au moins R1. La société surveille de près le risque auquel l'exposent ses placements de liquidités à court terme. La société dispose de facilités de crédit d'emprunt et de fonds de roulement non garantis disponibles d'au plus 125 000 000 \$, ou son équivalent en dollars américains. Au 2 février 2013, une tranche de 46 792 000 \$ (52 187 000 \$ au 28 janvier 2012) des lignes de crédit opérationnelles était engagée pour des lettres de crédit documentaires et des lettres de crédit de soutien. Ces facilités de crédit sont utilisées principalement pour des lettres de crédit en dollars américains, émises à l'intention de tiers vendeurs étrangers qui exigent un tel aval avant de confirmer les commandes d'achat passées par la société. Cette dernière utilise rarement ces facilités de crédit à d'autres fins.

La société a octroyé à des tiers des lettres de crédit de soutien irrévocables émises par des établissements financiers hautement cotés afin d'indemniser ces tiers dans le cas où la société n'honorait pas ses obligations contractuelles. Au 2 février 2013, le montant maximal du passif éventuel aux termes de ces garanties était de 5 014 000 \$ (5 083 000 \$ au 28 janvier 2012). Ces lettres arrivent à échéance à diverses dates au cours de l'exercice 2014. La société n'a inscrit aucun passif à l'égard de ces garanties, car elle ne prévoit pas faire de paiement pour ces éléments.

La société est autoassurée sur une base limitée relativement à certains risques portant sur les biens et elle souscrit de l'assurance de risques successifs auprès de sociétés d'assurances qui sont stables financièrement. La société maintient des programmes exhaustifs de sécurité interne et de prévention des pertes afin d'atténuer l'incidence financière des vols.

La société a continué à rembourser sa dette à long terme relativement à l'emprunt hypothécaire contracté sur le centre de distribution, versant à cet égard 1 474 000 \$ pour l'exercice 2013. La société a versé des dividendes s'élevant à 0,80 \$ l'action, pour un total de 52 068 000 \$ au cours de l'exercice 2013, comparativement à un dividende de 0,80 \$ par action, pour un total de 52 654 000 \$ pour l'exercice 2012.

RAPPORT DE GESTION

Au cours de l'exercice 2013, la société a investi 84 433 000 \$ dans de nouveaux magasins et des magasins rénovés, et dans l'amélioration des systèmes de technologie de l'information. À l'heure actuelle, la société effectue une importante mise à niveau de ses systèmes de marchandisage et d'approvisionnement, lesquels sont essentiels à la stratégie de croissance de la société. Par ailleurs, les initiatives technologiques ainsi que les améliorations des systèmes de gestion de l'entrepôt contribueront aux changements et à la croissance dans tous les secteurs de la société, grâce à une meilleure intégration, tout en permettant à la société de réduire dans leur ensemble le coût de l'entretien et des mises à niveau des systèmes. Le projet total, dont la mise en œuvre s'échelonnait progressivement jusqu'à son achèvement pendant l'exercice 2015, devrait coûter environ 27 000 000 \$. La société a investi des sommes importantes dans ses magasins et les systèmes de son siège social et a entrepris de réduire les dépenses d'investissement de manière considérable au cours de l'exercice 2014 sans pour autant renoncer aux occasions qui se présenteront. La société s'attend à investir près de 44 000 000 \$ au titre des dépenses d'investissement pour l'exercice qui sera clos le 1^{er} février 2014. Ces dépenses, en plus du versement de dividendes en trésorerie, des remboursements liés aux facilités de crédit bancaire, aux obligations à l'égard de la dette à long terme et des rachats d'actions de catégorie A sans droit de vote, dans le cadre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités approuvée en novembre 2012, devraient être financées à l'aide des ressources financières existantes de la société et des fonds provenant de ses activités.

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Le tableau suivant présente les engagements financiers de la société, exclusion faite des fournisseurs et autres crédateurs, en date du 2 février 2013, dont le détail a été présenté précédemment.

Obligations contractuelles	Total	D'ici un an	Dans deux à quatre ans	Dans cinq ans et plus
Contrats de location simple des magasins et des bureaux ¹	483 196 000 \$	100 972 000 \$	237 429 000 \$	144 795 000 \$
Obligations d'achat ²	81 055 000	80 938 000	117 000	–
Autres contrats de location simple ³	11 556 000	4 590 000	6 965 000	1 000
Dette à long terme	8 573 000	1 570 000	5 348 000	1 655 000
Intérêts sur la dette à long terme	1 394 000	496 000	850 000	48 000
Total des obligations contractuelles	585 774 000 \$	188 566 000 \$	250 709 000 \$	146 499 000 \$

¹ Représente les montants minimaux des loyers à payer aux termes de contrats de location à long terme pour les magasins et les bureaux en date du 2 février 2013.

² Comprend les montants se rapportant aux ententes d'achat de biens et services qui sont irrévocables et exécutoires pour la société.

³ Comprend les paiements au titre de la location du matériel informatique, d'automobiles et de matériel de bureau.

Au 2 février 2013, la société disposait de passifs à long terme supplémentaires qui comprenaient des passifs au titre des retraites et des passifs d'impôt sur le résultat différé. Ces passifs à long terme ne figurent pas au tableau ci-dessus étant donné que le moment et le montant de ces paiements futurs sont incertains.

RENSEIGNEMENTS SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

En date du 4 avril 2013, 13 440 000 actions ordinaires et 51 145 506 actions de catégorie A sans droit de vote de la société étaient émises et en circulation. Chaque action ordinaire donne à son porteur une voix aux assemblées des actionnaires de la société. Le nombre des options sur actions en cours de la société s'établissait à 2 370 000 et leur prix d'exercice moyen était de 14,52 \$. Chaque option sur actions donne à son porteur le droit d'acheter une action de catégorie A sans droit de vote de la société à un prix d'exercice établi en fonction du cours des actions à la date à laquelle l'option a été attribuée.

Pour l'exercice 2013, la société a acheté, aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice précédent, 1 000 000 d'actions de catégorie A sans droit de vote d'une valeur comptable de 663 000 \$ pour une contrepartie en espèces totale de 12 615 000 \$. L'excédent du prix d'achat sur la valeur comptable des actions d'un montant de 11 952 000 \$ a été imputé aux résultats non distribués.

ARRANGEMENTS HORS BILAN

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Dans le cours normal de ses activités, la société doit prendre des engagements longtermes d'avance pour l'approvisionnement d'une part importante de ses achats de marchandises, dans certains cas jusqu'à huit mois d'avance. La majeure partie de ces achats doit être réglée en dollars américains. La société envisage diverses stratégies pour gérer le coût de ses engagements à long terme en dollars américains, notamment des achats au prix au comptant et des contrats d'options sur devises assortis d'échéances d'au plus six mois. La société a conclu auprès de sa banque des transactions aux termes desquelles elle a fait l'acquisition d'options d'achat et a vendu des options de vente, toutes en dollars américains. Ces contrats d'options viendront à échéance au cours des cinq prochains mois. Les options d'achat acquises et les options de vente vendues échéant à la même date ont le même prix d'exercice.

RAPPORT DE GESTION

Les contrats d'options sur devises en cours pour chaque période indiquée se détaillent comme suit:

	2 février 2013			
	Montant notionnel en \$ US	Actif financier dérivé	Passif financier dérivé	Montant net
Options de vente vendues	30 000 000 \$	548 000 \$	– \$	548 000 \$
Options d'achat acquises	(60 000 000)	–	(266 000)	(266 000)
	(30 000 000) \$	548 000 \$	(266 000) \$	282 000 \$

	28 janvier 2012			
	Montant notionnel en \$ US	Actif financier dérivé	Passif financier dérivé	Montant net
Options de vente vendues	44 000 000 \$	751 000 \$	– \$	751 000 \$
Options d'achat acquises	(100 000 000)	–	(1 505 000)	(1 505 000)
	(56 000 000) \$	751 000 \$	(1 505 000) \$	(754 000) \$

Un contrat d'option sur devises constitue une option ou une obligation d'acheter une devise auprès d'une contrepartie à une date établie et selon un montant prédéterminé. Les risques de crédit existent dans l'éventualité où une contrepartie manquerait à ses engagements. La société réduit ce risque en ne faisant affaire qu'avec des contreparties hautement cotées, habituellement des banques à charte canadiennes. La société n'a pas recours à des instruments financiers dérivés à des fins de spéculation.

Le bénéfice net de la société pour l'exercice 2013 comprend des pertes de change nettes de 582 000 \$ (profits de 733 000 \$ pour l'exercice 2012).

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

TRANSACTIONS AVEC LES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Seuls les membres du conseil d'administration sont considérés comme des principaux dirigeants. La responsabilité de la planification, de la supervision et de la gestion des activités de la société incombe au conseil d'administration. Les administrateurs participent au plan d'options sur actions, tel qu'il est décrit à la note 17 des états financiers consolidés audités pour l'exercice 2013.

Le tableau suivant présente la charge de rémunération liée aux principaux dirigeants:

	Pour les exercices clos les	
	2 février 2013	28 janvier 2012
Salaires et avantages à court terme	1 944 000 \$	2 088 000 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	(5 000)	(63 000)
Charge de rémunération fondée sur des actions	595 000	190 000
	2 534 000 \$	2 215 000 \$

La circulaire de sollicitation de procurations annuelle contient de plus amples renseignements à l'égard de la rémunération des administrateurs.

AUTRES TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

La société loue deux magasins de détail qui appartiennent à des sociétés contrôlées par des actionnaires importants de la société. Pour l'exercice 2013, la charge locative aux termes de ces contrats de location a totalisé environ 195 000 \$ (198 000 \$ pour l'exercice 2012).

Pour l'exercice 2013, la société a engagé des honoraires de 670 000 \$ liés à des conseils juridiques généraux et à d'autres types de consultation (584 000 \$ pour l'exercice 2012) auprès de cabinets de services professionnels auxquels sont associés des administrateurs externes de la société.

Ces transactions sont inscrites au montant de la contrepartie versée conformément à ce qui a été établi et convenu par les parties liées.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les principaux instruments financiers de la société se composent de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que de titres négociables. La société a recours à ses liquidités pour financer la construction et les rénovations continues de magasins de même que ses besoins en fonds de roulement. Les instruments financiers qui sont exposés à des concentrations de risque de crédit consistent essentiellement en des éléments de trésorerie et des équivalents de trésorerie. La société réduit son exposition aux risques de crédit en investissant ses liquidités disponibles dans des billets de dépôt au porteur auprès de banques et dans des dépôts à terme auprès de grandes institutions financières canadiennes. La société surveille de près

le risque auquel l'exposent ses placements de liquidités à court terme. Les titres négociables consistent surtout en des actions privilégiées de sociétés ouvertes canadiennes. Le portefeuille de placements de la société est exposé à la volatilité des marchés boursiers. La société jouit d'un haut niveau de liquidité en raison de sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie et investit, sur une base à court terme, dans des dépôts à terme auprès de grandes institutions financières canadiennes et dans du papier commercial assorti d'une cote d'au moins R1.

Comme la volatilité du dollar canadien se répercute sur le bénéficiaire et même si la société envisage diverses stratégies pour gérer le coût de ses obligations continues libellées en dollars américains, dont des achats au prix au comptant et des contrats d'options sur devises, cette volatilité peut l'exposer à des risques.

ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

RÉGIMES DE RETRAITE

La société offre un régime de retraite contributif à prestations définies et parraine aussi un régime complémentaire de retraite pour cadres dirigeants (« RCRC »). Le coût de ces régimes est établi périodiquement par des actuaires indépendants. La charge de retraite est prise en compte dans les résultats opérationnels. Les hypothèses utilisées dans le calcul du coût de retraite, montant net, et des obligations au titre des prestations projetées comprennent le taux d'actualisation, le taux d'augmentation des salaires et le taux de rendement prévu à long terme des actifs des régimes. Selon la dernière évaluation actuarielle en date du 31 décembre 2011, le régime de retraite à prestations définies, bien qu'entièrement capitalisé sur une base de continuité d'exploitation, présentait une insuffisance en matière de solvabilité. La société a versé les cotisations requises au 2 février 2013. Le RCRC est un régime de retraite sans capitalisation.

CARTES-CADEAUX, POINTS ET PRIMES DE FIDÉLISATION

Les cartes-cadeaux vendues sont inscrites à titre de produit différé et les produits sont constatés lorsque ces dernières sont utilisées. La société produit une estimation à l'égard des cartes-cadeaux pour lesquelles elle a des raisons de croire qu'elles ne seront pas utilisées en se fondant sur les modalités des cartes-cadeaux et les tendances d'encaissement passées. Les points et les primes de fidélisation accordés dans le cadre des programmes de fidélisation de la clientèle sont comptabilisés en tant que composante distincte des produits et sont différés à la date de la vente initiale. Les produits sont comptabilisés une fois que les points et les primes de fidélisation sont utilisés et que la société a rempli son obligation. Le montant des produits différés est évalué en fonction de la juste valeur des points et des primes de fidélisation accordés et tient compte du pourcentage d'utilisation estimé.

VALEUR DES STOCKS

La société a recours à la méthode de l'inventaire au prix de détail pour déterminer le prix coûtant des marchandises. Les stocks de marchandises sont évalués au prix coûtant ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux. Les stocks excédentaires ou à rotation lente sont recensés et une dépréciation est constituée à partir des meilleures estimations de la direction. De plus, une provision est également comptabilisée pour la freinte des stocks, selon les taux historiques de la société. Étant donné que les stocks et le coût des biens vendus constituent des éléments importants des états financiers consolidés, toute variation des hypothèses et des estimations pourrait avoir une incidence significative sur la situation financière et les résultats opérationnels de la société.

PERTE DE VALEUR SUR DES ACTIFS

La société doit évaluer la possibilité que les valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles puissent ne pas être recouvrables. La direction est tenue de faire des estimations importantes à l'égard des flux de trésorerie futurs, de manière à déterminer le montant de la perte de valeur sur des actifs qui devrait être comptabilisée.

GOODWILL ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Le goodwill est évalué à la date d'acquisition par rapport à la juste valeur de la contrepartie transférée, déduction faite de la juste valeur de l'actif net identifiable de la société ou des activités acquises. Le goodwill n'est pas amorti et est présenté au coût diminué du cumul des pertes de valeur. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont mesurées au coût diminué des pertes de valeur cumulées. Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont soumis à des tests de dépréciation au moins une fois par année. La direction est tenue de faire des estimations importantes à l'égard des flux de trésorerie futurs de manière à déterminer le montant de la perte de valeur qui devrait être comptabilisée.

NOUVELLES NORMES COMPTABLES ET INTERPRÉTATIONS N'AYANT PAS ENCORE ÉTÉ ADOPTÉES

Un certain nombre de nouvelles normes comptables, et de normes et interprétations modifiées ne s'appliquent pas encore pour l'exercice 2013, et n'ont pas été appliquées aux fins de l'établissement des présents états financiers consolidés. Les nouvelles normes et les normes et interprétations modifiées suivantes font actuellement l'objet d'un examen :

IFRS 9, INSTRUMENTS FINANCIERS

Le 12 novembre 2009, l'IASB a publié une nouvelle norme, l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »), qui, ultimement, remplacera l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 »). Le projet de remplacement de l'IAS 39 comporte trois étapes et vise à améliorer et à simplifier la présentation des instruments financiers. La publication de l'IFRS 9 est la première étape du projet et fournit des dispositions quant à la classification et à l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers. Cette étape a été lancée en réponse à la crise qui sévit sur les marchés financiers. Le 16 décembre 2011, l'IASB a différé la date d'entrée en vigueur de la norme, celle-ci s'appliquant maintenant pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2015.

IFRS 13, ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Le 12 mai 2011, l'IASB a publié une nouvelle norme, l'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur* (« IFRS 13 »), qui définit la juste valeur, prescrit un cadre unique pour l'évaluation de la juste valeur en vertu des IFRS et précise les informations qui doivent être fournies à l'égard de l'évaluation de la juste valeur. L'IFRS 13 est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013, et l'adoption anticipée est autorisée.

IAS 19, AVANTAGES DU PERSONNEL

Les modifications à l'IAS 19, *Avantages du personnel*, visent le retrait de la possibilité de différer la constatation des profits et des pertes, l'amélioration des directives à l'égard de l'évaluation des actifs d'un régime et des obligations au titre des prestations définies, la simplification de la présentation des variations des actifs et passifs découlant des régimes à prestations définies et l'introduction de nouvelles informations à fournir à l'égard des régimes à prestations définies. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013 et l'adoption anticipée est autorisée.

La société ne prévoit pas que l'adoption des nouvelles normes aura une incidence importante sur ses états financiers consolidés.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

Les contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus de manière à fournir l'assurance raisonnable que toute l'information importante liée à la société est recueillie et communiquée en temps opportun à la haute direction, y compris au président du conseil et chef de la direction et au chef des finances, de manière à ce que des décisions éclairées puissent être prises en temps opportun en ce qui concerne son obligation d'informer le public.

L'efficacité de la conception et du fonctionnement des contrôles et procédures de communication de l'information de la société a été évaluée au 2 février 2013. Sur la base de cette évaluation, le chef de la direction et le chef des finances ont conclu que les contrôles et procédures de communication, au sens du *Règlement 52-109*, étaient conçus de manière adéquate et fonctionnaient efficacement en date du 2 février 2013.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière est conçu de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été dressés conformément aux IFRS. Il incombe à la direction d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière de la société.

L'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne de la société à l'égard de l'information financière a été évaluée au 2 février 2013. Sur la base de cette évaluation, le chef de la direction et le chef des finances ont conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière, au sens du *Règlement 52-109*, était conçu de manière adéquate et fonctionnait efficacement.

Les évaluations ont été effectuées conformément au modèle et aux critères énoncés dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework* qu'a publié le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (« COSO »), un modèle de contrôle reconnu, et aux exigences du *Règlement 52-109* sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs.

Aucune modification n'a été apportée au contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société au cours de l'exercice 2013, qui a eu, ou qui pourrait vraisemblablement avoir, une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société.

PERSPECTIVES

Dans son *Rapport sur la politique monétaire* publié en janvier 2013, la Banque du Canada prévoit que l'économie progressera de 2,0 % pour l'année 2013 et de 2,7 % pour l'année 2014. Le rapport a également fait état du ralentissement plus prononcé que prévu de l'économie canadienne au cours de la deuxième moitié de l'année 2012. Une activité économique plus restreinte a été prévue pour l'année 2013 en raison des niveaux toujours élevés de dette personnelle qui ont pour effet de réduire les dépenses des ménages.

Le secteur de la vente au détail au Canada est en pleine mutation en raison de l'intensification de la concurrence causée par l'entrée sur le marché canadien de concurrents de grande et moyenne tailles exerçant leurs activités à l'échelle internationale, concurrence qui est stimulée par la vigueur relative de l'économie canadienne et la facilité d'accès. Malgré cette concurrence accrue, la société demeure optimiste que la force de ses marques et les dernières mesures prises relativement à celles-ci offriront aux consommateurs une excellente proposition de valeur. La société a investi des sommes importantes dans ses magasins et les systèmes de son siège social et a entrepris de réduire les dépenses d'investissement de manière considérable au cours de l'exercice 2014 sans pour autant renoncer aux occasions qui se présenteront. Parallèlement, la société mettra à profit ses technologies grâce à des systèmes et processus améliorés dans le cadre du programme SCORE de gestion de la chaîne d'approvisionnement et de l'entrepôt tout en poursuivant la mise en place de mesures d'amélioration des processus.

Malgré ces difficultés, la société est toujours en mesure d'améliorer sa position sur les marchés, et ce, dans tous les créneaux de marché qu'elle occupe, en proposant une vaste gamme de marchandises de qualité à bon prix. La société est d'avis que les consommateurs continueront à percevoir d'un bon œil la marchandise offerte.

Le bureau de Hong Kong continue d'être bénéfique à la société, comptant plus de 120 membres du personnel à plein temps spécialisés dans la recherche de vêtements à la mode, de haute qualité et à prix abordables pour toutes les bannières.

La société jouit d'un excellent bilan ainsi que de liquidités et d'une capacité d'emprunt de premier ordre qui lui permettent d'agir lorsque des occasions se présentent, à tous les égards, notamment en ce qui concerne le merchandising, l'acquisition ou la construction de magasins, le remplacement ou la mise à niveau de systèmes ou, encore, l'expansion par voie d'acquisitions. La société croit à la force de son personnel et s'est engagée à continuer d'investir dans la formation à tous les niveaux.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

La responsabilité des états financiers consolidés ci-joints et de toute l'information figurant dans le présent rapport annuel, lesquels ont été approuvés par le conseil d'administration de Reitmans (Canada) Limitée, incombe à la direction.

Les états financiers consolidés ont été dressés par la direction conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et ils comprennent des montants fondés sur les meilleures estimations et sur le jugement de la direction. L'information financière présentée ailleurs dans ce rapport annuel concorde avec l'information présentée dans les états financiers consolidés.

La direction de la société a établi et maintient un système de contrôle comptable interne. La direction est d'avis que ce système est conçu de manière à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité des documents financiers aux fins de la préparation des états financiers consolidés et à la protection et à la comptabilisation adéquates des actifs de la société.

Le conseil d'administration s'acquitte de sa responsabilité à l'égard de la présentation des états financiers consolidés dans le présent rapport annuel principalement par l'entremise de son comité d'audit, dont tous les membres sont des administrateurs externes. Le comité d'audit passe en revue les états financiers consolidés annuels de la société et recommande au conseil d'administration de les approuver. Les auditeurs nommés par les actionnaires ont librement accès au comité d'audit et peuvent rencontrer ses membres en présence ou en l'absence de la direction.

Les auditeurs désignés par les actionnaires, KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., ont examiné les états financiers consolidés et ont produit un rapport, présenté ci-après, portant sur ces états.

(signé)

Jeremy H. Reitman
Président du conseil et chef de la direction

Le 4 avril 2013

(signé)

Eric Williams, CPA, CA
Vice-président – Finance et chef des finances

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux actionnaires de Reitmans (Canada) Limitée

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Reitmans (Canada) Limitée, qui comprennent les bilans consolidés au 2 février 2013 et au 28 janvier 2012, les comptes consolidés de résultat, les états consolidés du résultat global, des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos le 2 février 2013 et le 28 janvier 2012, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

RESPONSABILITÉ DES AUDITEURS

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

OPINION

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de Reitmans (Canada) Limitée au 2 février 2013 et au 28 janvier 2012, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos le 2 février 2013 et le 28 janvier 2012, conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

*KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.**

Montréal, Canada
Le 4 avril 2013

*CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A104329

KPMG S.R.L./S.E.N.C.R.L. est une société canadienne à responsabilité limitée et un cabinet membre du réseau KPMG de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Coopérative (« KPMG International »), entité suisse. KPMG Canada fournit des services à KPMG S.R.L./S.E.N.C.R.L.

COMPTES CONSOLIDÉS DE RÉSULTAT

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF LES MONTANTS PAR ACTION)

	Pour les exercices clos les	
	2 février 2013	28 janvier 2012
Ventes	1 000 513 \$	1 019 397 \$
Coût des biens vendus (note 7)	372 135	363 333
Marge brute	628 378	656 064
Frais de vente et de distribution	550 165	547 367
Charges administratives	47 371	46 878
Résultat des activités opérationnelles	30 842	61 819
Produits financiers (note 19)	5 624	5 562
Charges financières (note 19)	1 330	1 509
Bénéfice avant impôt sur le résultat	35 136	65 872
Charge d'impôt sur le résultat (note 11)	8 517	18 333
Bénéfice net	26 619 \$	47 539 \$
Bénéfice par action (note 20)		
De base	0,41 \$	0,72 \$
Dilué	0,41	0,72

Les notes afférentes aux états financiers consolidés font partie intégrante de ces états financiers.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS)

	Pour les exercices clos les	
	2 février 2013	28 janvier 2012
Bénéfice net	26 619 \$	47 539 \$
Autres éléments du résultat global		
Éléments qui sont reclassés ou qui sont susceptibles d'être reclassés dans le bénéfice net		
Reclassement dans le bénéfice net de la perte de valeur des actifs financiers disponibles à la vente (après impôt de 21 \$; 9 \$ en 2012) (note 19)	135	64
Variation nette de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente (après impôt de 25 \$; 79 \$ en 2012) (note 19)	(207)	530
	(72)	594
Éléments qui ne seront pas reclassés dans le bénéfice net		
Pertes actuarielles au titre des régimes à prestations définies (après impôt de 410 \$; 1 041 \$ en 2012) (note 15)	(1 061)	(2 965)
Total des autres éléments du résultat global	(1 133)	(2 371)
Résultat global total	25 486 \$	45 168 \$

Les notes afférentes aux états financiers consolidés font partie intégrante de ces états financiers.

BILANS CONSOLIDÉS

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS)

	2 février 2013	28 janvier 2012
ACTIFS		
ACTIFS COURANTS		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 5)	97 626 \$	196 835 \$
Titres négociables	71 630	71 442
Clients et autres débiteurs	3 600	3 033
Actif financier dérivé (note 6)	548	751
Impôt sur le résultat recouvrable	8 709	4 735
Stocks (note 7)	93 317	93 188
Charges payées d'avance	25 944	11 902
Total des actifs courants	301 374	381 886
ACTIFS NON COURANTS		
Immobilisations corporelles (note 8)	205 131	184 221
Immobilisations incorporelles (note 9)	19 224	17 057
Goodwill (note 10)	42 426	42 426
Impôt sur le résultat différé (note 11)	26 400	23 174
Total des actifs non courants	293 181	266 878
Total des actifs	594 555 \$	648 764 \$
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		
PASSIFS COURANTS		
Fournisseurs et autres créditeurs (note 12)	68 781 \$	78 778 \$
Passif financier dérivé (note 6)	266	1 505
Produits différés (note 13)	16 297	22 278
Partie courante de la dette à long terme (note 14)	1 570	1 474
Total des passifs courants	86 914	104 035
PASSIFS NON COURANTS		
Autres créditeurs (note 12)	11 425	11 110
Crédits différés au titre des contrats de location	16 805	17 317
Dette à long terme (note 14)	7 003	8 573
Passif au titre des retraites (note 15)	17 390	14 877
Total des passifs non courants	52 623	51 877
CAPITAUX PROPRES		
Capital social (note 16)	39 227	39 890
Surplus d'apport	6 521	5 158
Résultats non distribués	400 605	439 067
Cumul des autres éléments du résultat global (note 16)	8 665	8 737
Total des capitaux propres	455 018	492 852
Engagements (note 18)		
Total des passifs et des capitaux propres	594 555 \$	648 764 \$

Les notes afférentes aux états financiers consolidés font partie intégrante de ces états financiers.

Au nom du conseil,

(signé)

Jeremy H. Reitman, administrateur

(signé)

John J. Swidler, administrateur

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS)

	Note	Capital social	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Total des capitaux propres
Solde au 29 janvier 2012		39 890 \$	5 158 \$	439 067 \$	8 737 \$	492 852 \$
Résultat global total pour l'exercice						
Bénéfice net				26 619		26 619
Total des autres éléments du résultat global				(1 061)	(72)	(1 133)
Résultat global total pour l'exercice		–	–	25 558	(72)	25 486
Apports des propriétaires de la société et distributions versées à ceux-ci						
Annulation d'actions aux termes du programme de rachat d'actions	16	(663)				(663)
Charge de rémunération fondée sur des actions	17		1 363			1 363
Dividendes	16			(52 068)		(52 068)
Prime au rachat d'actions de catégorie A sans droit de vote	16			(11 952)		(11 952)
Total des apports des propriétaires de la société et des distributions versées à ceux-ci		(663)	1 363	(64 020)	–	(63 320)
Solde au 2 février 2013		39 227 \$	6 521 \$	400 605 \$	8 665 \$	455 018 \$
Solde au 30 janvier 2011		29 614 \$	6 266 \$	468 777 \$	8 143 \$	512 800 \$
Résultat global total pour l'exercice						
Bénéfice net				47 539		47 539
Total des autres éléments du résultat global				(2 965)	594	(2 371)
Résultat global total pour l'exercice		–	–	44 574	594	45 168
Apports des propriétaires de la société et distributions versées à ceux-ci						
Contrepartie en trésorerie à l'exercice d'options sur actions	16	8 828				8 828
Valeur attribuée créditée au capital social par suite de l'exercice d'options sur actions	16	2 228	(2 228)			–
Annulation d'actions aux termes du programme de rachat d'actions	16	(780)				(780)
Charge de rémunération fondée sur des actions	17		1 120			1 120
Dividendes	16			(52 654)		(52 654)
Prime au rachat d'actions de catégorie A sans droit de vote	16			(21 630)		(21 630)
Total des apports des propriétaires de la société et des distributions versées à ceux-ci		10 276	(1 108)	(74 284)	–	(65 116)
Solde au 28 janvier 2012		39 890 \$	5 158 \$	439 067 \$	8 737 \$	492 852 \$

Les notes afférentes aux états financiers consolidés font partie intégrante de ces états financiers.

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS)

Pour les exercices clos les
2 février 2013 28 janvier 2012

	2 février 2013	28 janvier 2012
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		
Bénéfice net	26 619 \$	47 539 \$
Ajustements pour tenir compte de ce qui suit :		
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et pertes de valeur	59 655	64 990
Charge de rémunération fondée sur des actions	1 363	1 120
Amortissement des crédits différés au titre des contrats de location	(4 485)	(4 635)
Crédits différés au titre des contrats de location	3 973	2 941
Cotisations à un régime de retraite	(303)	(4 245)
Charge de retraite	1 345	1 490
Perte de valeur sur des actifs financiers disponibles à la vente	156	73
Variation nette de la juste valeur des dérivés	(1 036)	754
(Profit) perte de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(4)	2 942
Produits d'intérêts et de dividendes, montant net	(3 996)	(4 147)
Intérêts payés	(592)	(682)
Intérêts reçus	1 184	1 316
Dividendes reçus	3 871	3 460
Charge d'impôt sur le résultat	8 517	18 333
	96 267	131 249
Variations dans ce qui suit :		
Clients et autres débiteurs	(1 034)	(114)
Stocks	(129)	(5)
Charges payées d'avance	(14 042)	589
Fournisseurs et autres créditeurs	(7 981)	(4 575)
Produits différés	(5 981)	60
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	67 100	127 204
Impôts sur le résultat reçus	4 497	793
Impôts sur le résultat payés	(19 800)	(31 060)
Entrées nettes de trésorerie liées aux activités opérationnelles	51 797	96 937
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Achats de titres négociables	(420)	(420)
Entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles	(84 433)	(59 154)
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	(84 853)	(59 574)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Dividendes payés	(52 068)	(52 654)
Rachat d'actions de catégorie A sans droit de vote, aux fins d'annulation	(12 615)	(22 410)
Remboursements sur la dette à long terme	(1 474)	(1 384)
Produit de l'exercice d'options sur actions	–	8 828
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement	(66 157)	(67 620)
PROFIT (PERTE) DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE DÉTENU EN DEVISE ÉTRANGÈRE	4	(2 942)
DIMINUTION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(99 209)	(33 199)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	196 835	230 034
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	97 626 \$	196 835 \$

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 25)

Les notes afférentes aux états financiers consolidés font partie intégrante de ces états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF LES MONTANTS PAR ACTION)

1 ENTITÉ PRÉSENTANT L'INFORMATION FINANCIÈRE

Reitmans (Canada) Limitée (la « société ») est une société domiciliée au Canada et elle a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. L'adresse enregistrée de la société est le 3300, Highway #7 West, suite 702, Vaughan (Ontario) L4K 4M3. La principale activité de la société est la vente au détail de vêtements pour dames.

2 RÈGLES DE PRÉSENTATION

A) EXERCICE

La date de clôture des exercices de la société coïncide avec le samedi le plus près de la fin du mois de janvier. Toute référence à 2013 et à 2012 correspond respectivement aux exercices clos le 2 février 2013 et le 28 janvier 2012. L'exercice 2013 compte 53 semaines au lieu de 52. L'inclusion d'une semaine supplémentaire se produit chaque cinq ou six exercices en raison de la date de clôture d'exercice flottante de la société.

B) DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Les présents états financiers consolidés ont été dressés selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

La publication des présents états financiers consolidés a été autorisée par le conseil d'administration en date du 4 avril 2013.

C) BASE D'ÉVALUATION

Les états financiers consolidés ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des éléments importants suivants:

- actifs financiers disponibles à la vente, évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global;
- passif au titre des retraites comptabilisé comme la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies, diminué du total de la juste valeur des actifs du régime et du coût des services passés non comptabilisés;
- instruments financiers dérivés évalués à la juste valeur.

D) MONNAIE FONCTIONNELLE ET MONNAIE DE PRÉSENTATION

Les montants des présents états financiers consolidés sont libellés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la société. Toutes les informations financières présentées en dollars canadiens ont été arrondies au millier de dollars près, à l'exception des montants par action.

E) ESTIMATIONS, JUGEMENT ET HYPOTHÈSES

L'établissement d'états financiers consolidés conformément aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs et des passifs, sur les informations relatives aux actifs et aux passifs éventuels à la date des états financiers consolidés ainsi que sur la valeur comptable des produits et des charges de la période visée. Ces estimations et hypothèses reposent sur l'expérience historique, d'autres facteurs pertinents et les attentes par rapport à l'avenir et sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont revues ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les méthodes comptables importantes exposées à de tels jugements et les principales sources d'estimation relative à l'incertitude qui, de l'avis de la société, pourraient avoir la plus grande incidence sur les résultats et la situation financière présentés se détaillent comme suit :

Principales sources d'incertitude relative aux estimations

i) Régimes de retraite

Le coût des régimes de retraite à prestations définies est établi au moyen d'évaluations actuarielles, lesquelles comprennent la formulation d'hypothèses au sujet des taux d'actualisation, du taux de rendement à long terme attendu des actifs du régime, des augmentations de salaire futures, des taux de mortalité et des augmentations de prestations futures. Du fait de la nature à long terme des régimes, ces estimations sont assujetties à un degré élevé d'incertitude.

ii) Cartes-cadeaux, points et primes de fidélisation

Les cartes-cadeaux vendues sont inscrites à titre de produits différés et les produits sont constatés lorsque ces dernières sont utilisées. La société produit une estimation à l'égard des cartes-cadeaux pour lesquelles elle a des raisons de croire qu'elles ne seront pas encaissées en se fondant sur les modalités des cartes-cadeaux et les tendances d'encaissement passées. Les points et les primes de fidélisation accordés dans le cadre des programmes de fidélisation de la clientèle sont comptabilisés en tant que composante distincte des produits et sont différés à la date de la vente initiale. Les produits sont comptabilisés une fois que les points et les primes de fidélisation sont utilisés et que la société a rempli son obligation. Le montant des produits différés est évalué en fonction de la juste valeur des points et des primes de fidélisation accordés et tient compte du pourcentage d'utilisation estimé.

iii) Stocks

Les stocks de marchandises sont évalués au prix coûtant ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux. La société est tenue de faire des estimations relativement aux ventes prévues et aux soldes de marchandises. En cas de soldes de marchandises excédentaires, des estimations des valeurs de réalisation nettes à l'égard des stocks excédentaires sont effectuées. La société a établi des provisions relativement aux stocks qui pourraient devoir être vendus en deçà de leur coût. À cette fin, la société a posé des hypothèses à l'égard de la quantité de marchandises vendues à rabais en deçà de leur coût.

iv) Perte de valeur sur des actifs

La société doit évaluer la possibilité que les valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles puissent ne pas être recouvrables. La direction est tenue de faire des estimations importantes à l'égard des flux de trésorerie futurs de manière à déterminer le montant de la perte de valeur sur des actifs qui devrait être comptabilisée.

v) Goodwill et immobilisations incorporelles

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont affectés aux unités génératrices de trésorerie (« UGT »). Des tests de dépréciation sont effectués lorsqu'il existe un indice que les immobilisations incorporelles ont subi une perte de valeur. En ce qui a trait au goodwill et aux immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, des tests de dépréciation sont effectués au moins une fois l'an. La direction est tenue d'effectuer des estimations importantes afin d'établir le montant recouvrable de l'UGT, y compris les estimations de la juste valeur, du coût des ventes ou des flux de trésorerie futurs actualisés relatifs à l'UGT. Des écarts dans les estimations pourraient avoir une incidence sur le fait que le goodwill ou les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée aient réellement subi une perte de valeur et sur le montant de la perte de valeur en question.

Jugements posés relativement aux méthodes comptables appliquées

i) Instruments financiers

La société ne comptabilise pas distinctement les dérivés liés au change intégrés libellés en dollars américains dans ses contrats d'achat de marchandises conclus auprès de fournisseurs en Chine puisqu'elle a déterminé que le dollar américain était couramment utilisé dans l'économie de ce pays.

3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les méthodes comptables décrites dans les pages suivantes ont été appliquées uniformément pour toutes les périodes présentées dans les présents états financiers consolidés.

A) ADOPTION D'UNE NOUVELLE NORME COMPTABLE

La société a adopté de manière anticipée les modifications à l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. Ainsi, les composantes des autres éléments du résultat global sont présentées distinctement lorsqu'il s'agit d'éléments qui peuvent être reclassés au compte consolidé de résultat dans le futur par rapport aux éléments qui ne le seront jamais. L'adoption de la norme comptable n'a eu aucune incidence sur le résultat global total ni sur le bénéfice par action de l'exercice considéré et des exercices comparables.

B) MODE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de la société et de ses filiales en date du 2 février 2013. Les filiales sont entièrement consolidées à la date de l'acquisition, soit la date à laquelle la société en obtient le contrôle. Par la suite, elles continuent d'être consolidées jusqu'à ce que ce contrôle cesse d'exister. Les périodes de présentation de l'information financière visées par les états financiers des filiales sont les mêmes que celles de la société. Les méthodes comptables des filiales correspondent aux méthodes employées par la société. Les soldes et les transactions intersociétés importants, ainsi que les produits et charges latents qui découlent de transactions intersociétés, ont été éliminés aux fins de l'établissement des états financiers consolidés.

C) CONVERSION DES DEVISES

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à cette date. Les autres éléments du bilan libellés en monnaie étrangère sont convertis en dollars canadiens selon le taux de change en vigueur à la date à laquelle les diverses transactions ont lieu. Les produits et charges libellés en monnaie étrangère sont convertis en dollars canadiens au taux de change moyen de la période. Les profits et pertes résultant de ces conversions sont pris en compte dans le calcul du bénéfice net.

D) TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des fonds en caisse, des soldes bancaires et des dépôts à court terme dont l'échéance initiale est inférieure ou égale à trois mois.

E) INSTRUMENTS FINANCIERS

Tous les instruments financiers doivent être classés dans l'une des cinq catégories suivantes, à savoir: les actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, les placements détenus jusqu'à leur échéance, les prêts et créances, les actifs financiers disponibles à la vente ou les autres passifs financiers. Tous les instruments financiers, y compris les dérivés, figurent au bilan consolidé et sont initialement évalués à la juste valeur. La société comptabilise ses coûts de transaction relatifs aux instruments financiers, autres que ceux désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et ses instruments dérivés, lors de l'évaluation initiale de l'instrument. L'évaluation subséquente dépend de la classification initiale. Les instruments financiers et les passifs financiers classés en tant qu'actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont par la suite évalués à la juste valeur et tous les profits et pertes sont inclus dans le bénéfice net dans la période au cours de laquelle ils surviennent. Les instruments financiers disponibles à la vente sont ensuite évalués à leur juste valeur, et les variations de celle-ci, autres que les pertes de valeur, sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Lorsqu'un placement est décomptabilisé, le profit ou la perte cumulé dans les autres éléments du résultat global est transféré dans le bénéfice net. Les prêts et créances, les placements détenus jusqu'à leur échéance et les autres passifs financiers sont ensuite évalués au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, après déduction des pertes de valeur.

Les actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur le sont à l'aide de la hiérarchie de la juste valeur afin d'établir un ordre de priorité des données utilisées pour évaluer la juste valeur. Le niveau 1 de cette hiérarchie concerne les données observables telles les prix cotés sur des marchés actifs, le niveau 2 a trait aux données autres que les prix cotés sur des marchés actifs qui sont observables directement ou indirectement et le niveau 3 se rapporte aux données non observables pour lesquelles aucune ou presque aucune donnée de marché n'existe; à cet effet, l'entité est donc tenue de formuler ses propres hypothèses.

La société a classé sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie et ses clients et autres débiteurs en tant que prêts et créances, ainsi que ses titres négociables en tant qu'actifs financiers disponibles à la vente. Les fournisseurs et autres créiteurs ainsi que la dette à long terme ont été classés en tant qu'autres passifs financiers.

Les actifs et passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté au bilan consolidé si et seulement si la société a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et si elle a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Les instruments dérivés sont comptabilisés à leur juste valeur, sauf aux termes de l'exception à usage unique. Certains dérivés intégrés dans d'autres contrats doivent également être évalués à la juste valeur. Toutes les variations de la juste valeur des dérivés sont inscrites au bénéfice net, sauf si des critères de couverture précis sont respectés; ce qui requiert qu'une société doive documenter, désigner et évaluer officiellement l'efficacité des opérations qui font l'objet d'une comptabilité de couverture.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

La société envisage le recours à des contrats d'options sur devises assortis d'échéances d'au plus six mois pour gérer le risque auquel l'expose le dollar américain. Les contrats d'options sur devises ne sont pas désignés comme couvertures. Les instruments financiers dérivés ne sont pas utilisés à des fins de négociation ni de spéculation.

F) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif, y compris tous les autres coûts directement attribuables à la mise en état de fonctionnement d'un actif en vue de son utilisation attendue. Les logiciels achetés qui sont essentiels à la fonctionnalité du matériel connexe sont incorporés dans le coût de ce matériel.

Lorsque des composantes d'une immobilisation corporelle ont des durées d'utilité différentes, elles sont comptabilisées comme des parties distinctes (principales composantes) des immobilisations corporelles.

L'amortissement est comptabilisé dans le bénéfice net selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de chaque composante d'une immobilisation corporelle. Les terrains ne sont pas amortis. Les améliorations d'aménagements sont amorties sur la durée d'utilité estimée de l'immobilisation ou la durée du contrat de location, selon la moindre des deux. Les immobilisations en attente de mise en service comprennent les dépenses engagées à ce jour relativement au matériel qui n'est pas encore prêt à être utilisé. L'amortissement des immobilisations en attente de mise en service commence lorsque les immobilisations sont prêtes à être utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été prévues. L'amortissement est calculé sur le montant amortissable, soit le coût d'un actif, diminué de sa valeur résiduelle.

Les durées d'utilité estimées pour la période en cours et les périodes comparatives sont les suivantes :

Bâtiments	de 10 à 50 ans
Agencements et matériel	de 3 à 20 ans
Améliorations d'aménagements	de 6,7 à 10 ans

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont réexaminés chaque date de clôture annuelle et ajustés de façon prospective au besoin.

Le montant des profits et des pertes résultant de la sortie d'immobilisations corporelles est comptabilisé dans le bénéfice net.

G) GOODWILL

Le goodwill est évalué à la date d'acquisition par rapport à la juste valeur de la contrepartie transférée, diminué de l'actif net identifiable de la société ou des activités acquises. Le goodwill n'est pas amorti et est présenté au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

H) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles comprennent les logiciels et les marques de commerce acquises et une évaluation de leur durée de vie utile est effectuée afin d'établir si elle est déterminée ou non.

Les immobilisations incorporelles acquises par la société et qui ont une durée d'utilité déterminée, sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. L'amortissement est calculé sur le coût de l'actif, diminué de sa valeur résiduelle. L'amortissement est comptabilisé dans le bénéfice net selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des immobilisations incorporelles. L'amortissement des immobilisations incorporelles en attente de mise en service commence lorsque les immobilisations sont prêtes à être utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été prévues. Les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont soumises à un test de dépréciation lorsqu'il existe un indice que l'immobilisation incorporelle a pu se déprécier.

La durée d'utilité estimée pour la période en cours et les périodes comparatives est la suivante :

Logiciel	de 3 à 5 ans
----------	--------------

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont réexaminés chaque date de clôture annuelle et ajustés de façon prospective au besoin.

Les immobilisations incorporelles ayant des durées d'utilité indéterminées ne sont pas amortissables et sont soumises chaque année à des tests de dépréciation, ou plus souvent si des événements ou des circonstances laissent croire que l'immobilisation peut avoir subi une perte de valeur. La durée d'utilité d'une immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée doit être réexaminée chaque année pour déterminer si l'appréciation de durée d'utilité indéterminée continue d'être justifiée. Si ce n'est pas le cas, le changement d'appréciation de la durée d'utilité d'indéterminée à déterminée doit être comptabilisé de façon prospective. Les marques de commerce sont considérées comme ayant des durées d'utilité indéterminées.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

I) ACTIFS LOUÉS

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location simple ou contrats de location-financement, selon la substance de la transaction au commencement du contrat. Le classement est réévalué si les modalités du contrat de location sont modifiées.

Les contrats de location aux termes desquels la société n'assume pas une part importante des risques et des avantages inhérents à la propriété sont classés comme des contrats de location simple. La société exerce ses activités dans des locaux loués aux termes de contrats de location assortis de conditions diverses, qui sont comptabilisés comme contrats de location simple. Les paiements versés aux termes d'un contrat de location simple sont comptabilisés dans le bénéfice net selon le mode linéaire sur la durée du contrat. Lorsqu'un contrat de location comporte une clause d'indexation du loyer minimal fixe et prédéterminée, la société comptabilise les charges locatives connexes sur une base linéaire et, par conséquent, constate en tant que loyer différé l'écart entre la charge locative comptabilisée et les montants à payer aux termes d'un contrat de location; le loyer différé est inclus au bilan dans les fournisseurs et autres crédetes. Les loyers éventuels (calculés sur la base des ventes) sont inscrits dans le bénéfice net pour la période au cours de laquelle ils sont engagés.

Les réductions données aux locataires sont constatées à titre de crédits différés au titre des contrats de location et amorties comme une réduction des frais de location sur la durée des contrats de location connexes.

J) STOCKS

Les stocks de marchandises sont évalués au prix coûtant, déterminé d'après une moyenne établie selon la méthode de l'inventaire au prix de détail, ou à la valeur nette de réalisation, selon le moins élevé des deux. Le prix coûtant comprend le coût d'acquisition, les coûts de transport directement engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent et certains coûts du centre de distribution liés aux stocks. La société estime la valeur nette de réalisation comme étant le montant auquel les stocks devraient être vendus, dans le cours normal de ses activités, diminué des coûts nécessaires à la réalisation de la vente, compte tenu des variations des prix de détail attribuables au caractère saisonnier.

K) DÉPRÉCIATION

i) Actifs non financiers

Tous les actifs non financiers sont examinés chaque date de clôture afin de déterminer s'il est possible que la valeur comptable puisse ne pas être recouvrable. Si des indications de dépréciation sont identifiées, un test de dépréciation est effectué. Le goodwill est soumis à un test de dépréciation au moins une fois l'an à la date de clôture de l'exercice et lorsqu'il existe un indice que l'actif a pu se déprécier. Pour les besoins des tests de dépréciation, les actifs qui ne peuvent être soumis à un test de dépréciation individuel sont regroupés pour former le plus petit groupe d'actifs qui génère, par leur utilisation continue, des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actif, soit les « unités génératrices de trésorerie » ou « UGT ». Les pertes de valeur comptabilisées au titre d'UGT sont d'abord réparties en réduction de la valeur comptable du goodwill affecté aux UGT, puis en réduction de la valeur comptable des autres actifs des UGT.

Une perte de valeur est comptabilisée dans le bénéfice net si la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT connexe excède sa valeur recouvrable estimée. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de vente. La valeur d'utilité correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés, par application d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif ou à l'UGT. La juste valeur diminuée des coûts de vente correspond au montant auquel un actif ou une UGT peut être vendu lors d'une transaction effectuée dans des conditions normales du marché entre des parties bien informées et consentantes, diminué des coûts de vente.

Pour les besoins des tests de dépréciation, le goodwill acquis dans un regroupement d'entreprises est affecté aux UGT qui devraient bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises. Cette affectation représente le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour les besoins de gestion interne.

Les actifs de support de la société ne génèrent pas d'entrées de trésorerie distinctes. S'il existe un indice qu'un actif de support a pu se déprécier, la valeur recouvrable est déterminée pour les UGT auxquelles l'actif de support appartient.

Les pertes de valeur eu égard au goodwill ne sont pas reprises. En ce qui a trait aux autres actifs, une perte de valeur est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations ayant servi à déterminer la valeur recouvrable. Une perte de valeur n'est reprise que dans la mesure où la valeur comptable de l'actif n'excède pas la valeur comptable qui aurait été déterminée, après amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

ii) Actifs financiers

Une baisse importante ou prolongée de la juste valeur d'un placement dans un titre de capitaux propres en deçà de son coût constitue une indication objective de dépréciation. Les pertes de valeur sur des actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisées en reclassant dans le bénéfice net les pertes cumulées au cumul des autres éléments du résultat global. Le montant de la perte cumulée reclassé depuis le cumul des autres éléments du résultat global est égal à la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur actuelle, diminuée de toute perte de valeur préalablement comptabilisée dans le bénéfice net.

Tout recouvrement ultérieur de la juste valeur d'un titre de capitaux propres disponible à la vente ayant subi une perte de valeur est comptabilisé dans les autres éléments du résultat global.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

L) AVANTAGES DU PERSONNEL

i) Régimes de retraite

La société offre à son personnel un régime de retraite (le « régime ») contributif à prestations définies qui prévoit le versement de prestations aux membres du personnel en fonction du nombre d'années de service et du salaire moyen des cinq années consécutives les plus favorables. La société offre également un régime complémentaire de retraite pour cadres dirigeants (le « RCRCDD »), lequel n'est ni enregistré ni préalablement capitalisé. Le coût de ces régimes de retraite est établi périodiquement par des actuaires indépendants.

Des prestations sont également versées aux membres du personnel par l'intermédiaire de régimes à cotisations définies gérés par le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec. Les cotisations que verse la société à ces régimes sont comptabilisées pendant les périodes au cours desquelles les services ont été rendus.

La charge ou le revenu de retraite est pris en compte dans la détermination du bénéfice net d'après les méthodes suivantes :

- La valeur actualisée des obligations au titre des prestations définies est calculée sur une base actuarielle selon la méthode des unités de crédit projetées;
- Aux fins du calcul du rendement prévu des actifs des régimes, l'évaluation de ces actifs est fondée sur des valeurs marchandes cotées à la date de fin d'exercice;
- Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer l'obligation au titre des prestations définies correspond au rendement, à la date de clôture, des obligations qui sont assorties d'une notation de crédit AA et dont les dates d'échéance se rapprochent de celles des obligations de la société, et qui sont libellées dans la même monnaie que celle dans laquelle on s'attend à ce que les prestations soient versées;
- Le coût des services passés non comptabilisés à l'égard des prestations est amorti sur une base linéaire sur la période moyenne, jusqu'à ce que les droits soient acquis. Si des droits à prestations sont acquis immédiatement, la charge correspondante est comptabilisée immédiatement dans le résultat net.

La société comptabilise immédiatement tous les gains actuariels et les pertes actuarielles liés au régime et au RCRCDD dans les autres éléments du résultat global et les présente en tant que résultats non distribués. Les charges au titre des régimes de retraite à cotisations définies sont inscrites dans le bénéfice net pour les périodes au cours desquelles elles sont survenues. L'obligation nette de la société au titre du régime et du RCRCDD correspond au montant des prestations futures acquises par les membres du personnel en échange de leurs services pour la période en cours et les périodes antérieures; ces prestations sont comptabilisées à leur valeur actualisée diminuée des coûts des services passés non comptabilisés et de la juste valeur des actifs des régimes.

ii) Avantages à court terme

Les obligations au titre des avantages à court terme, lesquelles comprennent les salaires, les absences rémunérées et les primes, sont évaluées sur une base non actualisée et sont comptabilisées en charges à mesure que les services correspondants sont rendus.

Un passif égal au montant que la société s'attend à payer aux termes de plans d'intéressement et d'attribution de primes en trésorerie à court terme est comptabilisé si la société a une obligation actuelle, juridique ou implicite, de payer ce montant au titre des services passés rendus par les membres du personnel et si une estimation fiable de l'obligation peut être effectuée.

iii) Rémunération fondée sur des actions

Certains membres du personnel reçoivent une partie de leur rémunération sous forme de paiements fondés sur des actions qui sont comptabilisés comme charge au titre des avantages du personnel, avec une augmentation correspondante du surplus d'apport dans les capitaux propres, au cours de la période où les membres du personnel acquièrent des droits inconditionnels à des paiements fondés sur des actions. La société comptabilise la rémunération fondée sur des actions à l'aide de la méthode fondée sur la juste valeur. La charge de rémunération est évaluée à la juste valeur à la date d'attribution et la juste valeur de chaque droit est comptabilisée sur sa période d'acquisition des droits respective, qui est généralement de cinq ans. Le montant comptabilisé en charges est ajusté pour refléter le nombre de droits dont on s'attend à ce que les conditions de service soient remplies.

M) PROVISIONS

Une provision est comptabilisée si, du fait d'un événement passé, la société a une obligation actuelle juridique ou implicite dont le montant peut être estimé de manière fiable, et s'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation. Si l'incidence de la valeur temps de l'argent est importante, le montant des provisions est déterminé par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus, à un taux avant impôt qui reflète les appréciations actuelles, par le marché, de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques au passif. Lorsque l'actualisation est utilisée, la désactualisation est comptabilisée dans les charges financières.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

N) PRODUITS

Les produits tirés de la vente de marchandises sont comptabilisés lorsque le client achète et prend livraison de la marchandise. Les ventes sont constatées après déduction des retours et des retours possibles estimés et excluent les taxes de vente.

Les cartes-cadeaux vendues sont inscrites à titre de produit différé et les produits sont constatés lorsque ces dernières sont utilisées. La société produit une estimation à l'égard des cartes-cadeaux pour lesquelles elle a des raisons de croire qu'elles ne seront pas encaissées en se fondant sur les modalités des cartes-cadeaux et les tendances d'encaissement passées.

Les points et les primes de fidélisation accordés dans le cadre des programmes de fidélisation de la clientèle sont comptabilisés en tant que composante distincte des produits et sont reportés à la date de la vente initiale. Les produits sont comptabilisés une fois que les points et les primes de fidélisation sont utilisés et que la société a rempli son obligation. Le montant des produits différés est évalué en fonction de la juste valeur des points et des primes de fidélisation accordés et tient compte du pourcentage d'utilisation estimé.

O) PRODUITS FINANCIERS ET CHARGES FINANCIÈRES

Les produits financiers se composent des produits d'intérêts et de dividendes, des profits réalisés à la vente de titres négociables, des variations de la juste valeur des dérivés ainsi que des profits de change. Les charges financières se composent des charges d'intérêts, des pertes réalisées à la vente de titres négociables, des variations de la juste valeur des dérivés, de même que des pertes de change. Les produits d'intérêts sont constatés selon la comptabilité d'engagement et les charges d'intérêts sont comptabilisées à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les produits de dividendes sont comptabilisés lorsque le droit de la société de percevoir le paiement est établi. Les profits ou pertes de change et les variations de la juste valeur des dérivés sont présentés à leur montant net.

P) IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

La charge d'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt sur le résultat exigible et l'impôt sur le résultat différé sont comptabilisés dans le bénéfice net, sauf s'ils se rapportent à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global.

La charge d'impôt sur le résultat de la société est établie en fonction de règles et de règlements fiscaux qui peuvent donner lieu à des interprétations et nécessiter la formulation d'estimations et d'hypothèses qui pourraient être remises en question par les autorités fiscales. L'impôt sur le résultat exigible est l'impôt qui devra vraisemblablement être payé ou récupéré au titre du bénéfice imposable ou de la perte fiscale d'une période, d'après les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et il comprend également tout ajustement de l'impôt à payer relativement à des années antérieures. Les estimations de la société relativement aux actifs et aux passifs d'impôt sur le résultat exigible sont réévaluées de façon périodique et ajustées lorsque les circonstances l'exigent, notamment lors de changements aux lois fiscales et aux directives administratives et de la résolution d'incertitudes par suite de la conclusion de vérifications fiscales ou de l'expiration des délais de prescription applicables selon les lois en vigueur. L'issue définitive des vérifications fiscales gouvernementales et d'autres événements peut s'écarter considérablement des estimations et hypothèses sur lesquelles la direction se fonde pour établir la charge d'impôt sur le résultat et évaluer les actifs et passifs d'impôt sur le résultat exigible.

L'impôt sur le résultat différé est comptabilisé au titre des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs aux fins de l'information financière et les montants utilisés à des fins fiscales. Les actifs et passifs d'impôt sur le résultat différé sont calculés selon les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés qui devraient s'appliquer au bénéfice imposable des exercices au cours desquels il est prévu que les écarts temporaires se résorberont. L'incidence d'une modification des taux d'impôt sur les actifs et passifs d'impôt sur le résultat différé est prise en compte dans le bénéfice net de la période au cours de laquelle la modification entre en vigueur, sauf dans la mesure où elle se rapporte à un élément comptabilisé dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres de la période courante ou d'une période passée.

La société ne compense les actifs et passifs d'impôt sur le résultat que si elle a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et si elle a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Un actif d'impôt sur le résultat différé est comptabilisé dans la mesure où il est probable que la société disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces éléments pourront être imputés. Les actifs d'impôt sur le résultat différé sont examinés chaque date de clôture et sont réduits lorsque la réalisation de l'avantage fiscal connexe n'est plus probable.

Les actifs et passifs d'impôt sur le résultat différé sont comptabilisés au bilan consolidé aux postes « Actifs non courants » ou « Passifs non courants », sans égard à la date de réalisation ou de règlement attendue.

Q) BÉNÉFICE PAR ACTION

La société présente le bénéfice de base et le bénéfice dilué par action pour ses actions.

Le bénéfice de base par action se calcule en divisant le bénéfice net de la société par le nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A sans droit de vote et d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Le bénéfice dilué par action se calcule en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour tenir compte du nombre d'actions supplémentaires émises découlant de l'exercice présumé des options sur actions, si elles ont un effet dilutif. Le nombre d'actions supplémentaires est calculé en présumant que le produit découlant de l'exercice des options ainsi que le montant de la rémunération fondée sur des actions non constatée servent à acheter des actions de catégorie A sans droit de vote au cours moyen de l'action pendant la période de présentation de l'information financière.

R) CAPITAL SOCIAL

Les actions de catégorie A sans droit de vote et les actions ordinaires sont classées dans les capitaux propres. Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission de ces actions et options sur actions sont comptabilisés en déduction des capitaux propres, après déduction de toute incidence fiscale.

Lorsque le capital social comptabilisé dans les capitaux propres est acheté à des fins d'annulation, le montant de la contrepartie payée, qui comprend les coûts directement attribuables, après déduction de toute incidence fiscale, est comptabilisé en déduction des capitaux propres. L'excédent du prix d'achat sur la valeur comptable des actions est imputé aux résultats non distribués.

S) NOUVELLES NORMES ET INTERPRÉTATIONS N'AYANT PAS ENCORE ÉTÉ ADOPTÉES

Un certain nombre de nouvelles normes, et de normes et interprétations modifiées ne s'appliquent pas encore à l'exercice clos le 2 février 2013, et n'ont pas été appliquées aux fins de l'établissement des présents états financiers consolidés. Les nouvelles normes et normes et interprétations modifiées suivantes sont actuellement à l'étude :

IFRS 9, Instruments financiers

Cette norme deviendra obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2015. L'adoption anticipée est autorisée. L'IFRS 9 est une nouvelle norme qui, ultimement, remplacera l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*.

IFRS 13, Évaluation de la juste valeur

Cette norme fournit de nouvelles directives à l'égard de l'évaluation de la juste valeur et de nouvelles exigences en matière de présentation de l'information financière. Elle entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013.

IAS 19, Avantages du personnel

Les modifications à l'IAS 19, *Avantages du personnel*, visent le retrait de la possibilité de différer la constatation des profits et des pertes, l'amélioration des directives à l'égard de l'évaluation des actifs d'un régime et des obligations au titre des prestations définies, la simplification de la présentation des variations des actifs et passifs découlant des régimes à prestations définies et l'introduction de nouvelles informations à fournir à l'égard des régimes à prestations définies. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013.

La société n'a pas déterminé l'ampleur de l'incidence de l'adoption des nouvelles normes sur ses états financiers consolidés.

4 DÉTERMINATION DE LA JUSTE VALEUR

Plusieurs méthodes comptables et exigences en matière d'informations à fournir de la société exigent la détermination de la juste valeur, tant pour les actifs et passifs financiers que pour les actifs et passifs non financiers. Les estimations de la juste valeur sont faites à un moment déterminé, selon l'information disponible concernant l'actif ou le passif. Ces estimations sont de nature subjective et ne peuvent souvent être déterminées avec précision. La juste valeur a été déterminée aux fins d'évaluation et (ou) des informations à fournir selon les méthodes exposées ci-après. S'il y a lieu, des informations supplémentaires concernant les hypothèses posées dans la détermination de la juste valeur sont fournies dans les notes portant sur l'actif ou le passif concerné.

A) ACTIFS FINANCIERS

La société a déterminé que la valeur comptable de ses actifs financiers à court terme se rapprochait de leur juste valeur à la date de clôture, étant donné l'échéance à court terme de ces instruments. La juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente de la société est déterminée par référence à leur cours acheteur dans des marchés actifs à la date de clôture; ces données sont considérées comme des données de niveau 1 dans la hiérarchie de la juste valeur.

B) PASSIFS FINANCIERS NON DÉRIVÉS

La juste valeur de la dette à long terme de la société portant intérêt à taux fixe, laquelle est établie aux fins des informations à fournir, est calculée selon la valeur actualisée des versements futurs de principal et d'intérêts, actualisés aux taux d'intérêt en vigueur sur le marché disponible pour la société pour des titres de créance identiques ou semblables comportant une durée résiduelle identique.

C) PRODUITS DIFFÉRÉS

Le montant des produits différés à l'égard des programmes de fidélisation de la clientèle de la société est estimé par référence à la juste valeur de la marchandise contre laquelle les primes de fidélisation peuvent être échangées. La juste valeur tient compte du pourcentage d'utilisation escompté et du moment auquel ces échanges attendus ont lieu.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

D) INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

La juste valeur des contrats d'options sur devises est déterminée à l'aide d'une technique standard d'évaluation des options qu'utilise la contrepartie en se basant sur des données de niveau 2.

E) TRANSACTIONS DONT LE PAIEMENT EST FONDÉ SUR DES ACTIONS

La juste valeur des options sur actions attribuées à des membres du personnel est évaluée à l'aide du modèle d'évaluation des options Black-Scholes. Les données d'évaluation comprennent le prix des actions à la date d'évaluation, le prix d'exercice des options sur actions, la volatilité attendue (fondée sur la volatilité historique moyenne pondérée ajustée en fonction des variations attendues en raison des informations publiées), la durée de vie moyenne pondérée attendue des options sur actions (fondée sur l'expérience historique et le comportement général du détenteur de l'option), les dividendes attendus et le taux d'intérêt sans risque (fondé sur les obligations d'État).

5 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	2 février 2013	28 janvier 2012
Fonds en caisse et fonds bancaires	9 248 \$	12 563 \$
Dépôts à court terme portant intérêt à 0,6% (0,9% au 28 janvier 2012)	88 378	184 272
	97 626 \$	196 835 \$

6 INSTRUMENTS FINANCIERS

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Au cours de l'exercice, la société a conclu auprès de sa banque des transactions aux termes desquelles elle a fait l'acquisition d'options d'achat et a vendu des options de vente, toutes en dollars américains (\$ US). Ces contrats d'options se prolongent sur une période de six mois. Les options d'achat acquises et les options de vente vendues échéant à la même date ont le même prix d'exercice. Le prix d'exercice moyen des options d'achat et de vente en cours s'élève à 0,9849 \$ (1,0012 \$ au 28 janvier 2012).

Les contrats d'options sur devises en cours pour les exercices clos le 2 février 2013 et le 28 janvier 2012 se détaillent comme suit:

	2 février 2013			
	Montant notionnel en \$ US	Actif financier dérivé	Passif financier dérivé	Montant net
Options de vente vendues	30 000 \$	548 \$	– \$	548 \$
Options d'achat acquises	(60 000)	–	(266)	(266)
	(30 000) \$	548 \$	(266) \$	282 \$

	28 janvier 2012			
	Montant notionnel en \$ US	Actif financier dérivé	Passif financier dérivé	Montant net
Options de vente vendues	44 000 \$	751 \$	– \$	751 \$
Options d'achat acquises	(100 000)	–	(1 505)	(1 505)
	(56 000) \$	751 \$	(1 505) \$	(754) \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

7 STOCKS

Au cours de l'exercice clos le 2 février 2013, les stocks comptabilisés à titre de coût des biens vendus se sont élevés à 369 271 \$ (361 319 \$ au 28 janvier 2012). Par ailleurs, une tranche de 2 864 \$ (2 014 \$ au 28 janvier 2012) au titre de la dépréciation des stocks a été comptabilisée dans le coût des biens vendus du fait que la valeur nette de réalisation était inférieure au coût, et aucune dépréciation des stocks constatée au cours des périodes précédentes n'a fait l'objet d'une reprise. Les stocks tiennent compte d'un montant de 21 600 \$ (22 679 \$ au 28 janvier 2012), qui représente la marchandise en cours de transport. Les stocks au 28 janvier 2012 ont été révisés afin d'y inclure un ajustement de 14 903 \$, faisant croître du même fait le montant lié à la marchandise en cours de transport avec une hausse correspondante des dettes fournisseurs.

8 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains	Bâtiments	Agencements et matériel	Améliorations d'aménagements	Total
Prix coûtant					
Solde au 30 janvier 2011	5 860 \$	51 925 \$	175 386 \$	194 905 \$	428 076 \$
Entrées	–	2 291	25 079	24 818	52 188
Sorties	–	(53)	(37 346)	(37 650)	(75 049)
Solde au 28 janvier 2012	5 860 \$	54 163 \$	163 119 \$	182 073 \$	405 215 \$
Solde au 29 janvier 2012	5 860 \$	54 163 \$	163 119 \$	182 073 \$	405 215 \$
Entrées	–	1 166	34 757	39 562	75 485
Sorties	–	(2 180)	(31 120)	(31 905)	(65 205)
Solde au 2 février 2013	5 860 \$	53 149 \$	166 756 \$	189 730 \$	415 495 \$
Cumul des amortissements et des pertes de valeur					
Solde au 30 janvier 2011	– \$	19 470 \$	101 880 \$	113 662 \$	235 012 \$
Amortissement	–	2 601	25 599	26 699	54 899
Perte de valeur	–	–	2 296	4 427	6 723
Reprise d'une perte de valeur	–	–	–	(591)	(591)
Sorties	–	(53)	(37 346)	(37 650)	(75 049)
Solde au 28 janvier 2012	– \$	22 018 \$	92 429 \$	106 547 \$	220 994 \$
Solde au 29 janvier 2012	– \$	22 018 \$	92 429 \$	106 547 \$	220 994 \$
Amortissement	–	2 629	24 627	25 791	53 047
Perte de valeur	–	–	–	2 128	2 128
Reprise d'une perte de valeur	–	–	–	(600)	(600)
Sorties	–	(2 180)	(31 120)	(31 905)	(65 205)
Solde au 2 février 2013	– \$	22 467 \$	85 936 \$	101 961 \$	210 364 \$
Valeurs comptables nettes					
Au 28 janvier 2012	5 860 \$	32 145 \$	70 690 \$	75 526 \$	184 221 \$
Au 2 février 2013	5 860 \$	30 682 \$	80 820 \$	87 769 \$	205 131 \$

Au cours de l'exercice, la société a soumis à des tests de dépréciation certaines immobilisations corporelles pour lesquelles elle avait des raisons de croire que la valeur comptable pouvait ne pas être recouvrable et elle a comptabilisé une perte de valeur de 2 128 \$ (6 723 \$ au 28 janvier 2012). Les valeurs recouvrables des UGT soumises aux tests de dépréciation étaient fonction de leur valeur d'utilité, laquelle était déterminée à l'aide du taux d'actualisation avant impôt de 10 % (11 % au 28 janvier 2012). Au cours de l'exercice, une tranche de 600 \$ des pertes de valeur avait été reprise à la suite d'une amélioration de la rentabilité de certaines UGT (591 \$ au 28 janvier 2012).

La charge d'amortissement et les pertes de valeur nettes pour l'exercice sont comptabilisées aux comptes consolidés de résultat à titre de frais de vente et de distribution et de charges administratives.

Les immobilisations corporelles comportent un montant non amorti de 1 779 \$ (8 414 \$ au 28 janvier 2012); l'amortissement commencera lorsque les immobilisations pourront être utilisées.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

9 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Logiciels	Marques de commerce	Total
Prix coûtant			
Solde au 30 janvier 2011	22 184 \$	– \$	22 184 \$
Entrées	7 175	–	7 175
Sorties	(1 105)	–	(1 105)
Solde au 28 janvier 2012	28 254 \$	– \$	28 254 \$
Solde au 29 janvier 2012	28 254 \$	– \$	28 254 \$
Entrées	6 748	499	7 247
Sorties	(6 086)	–	(6 086)
Solde au 2 février 2013	28 916 \$	499 \$	29 415 \$
Cumul des amortissements et des pertes de valeur			
Solde au 30 janvier 2011	8 343 \$	– \$	8 343 \$
Amortissement	3 959	–	3 959
Sorties	(1 105)	–	(1 105)
Solde au 28 janvier 2012	11 197 \$	– \$	11 197 \$
Solde au 29 janvier 2012	11 197 \$	– \$	11 197 \$
Amortissement	5 080	–	5 080
Sorties	(6 086)	–	(6 086)
Solde au 2 février 2013	10 191 \$	– \$	10 191 \$
Valeurs comptables nettes			
Au 28 janvier 2012	17 057 \$	– \$	17 057 \$
Au 2 février 2013	18 725 \$	499 \$	19 224 \$

L'amortissement des immobilisations incorporelles est comptabilisé aux comptes consolidés de résultat à titre de frais de vente et de distribution et de charges administratives.

Les logiciels comportent un montant non amorti de 6 638 \$ (10 846 \$ au 28 janvier 2012); l'amortissement commencera lors de la mise en service des logiciels.

10 GOODWILL

Le goodwill est soumis à un test de dépréciation, tel qu'il est décrit à la note 3 k). Aux fins du test de dépréciation, la société utilise l'approche de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie futurs provenant de l'utilisation continue de l'UGT respective.

Les hypothèses clés de la direction à l'égard des projections des flux de trésorerie sont fondées sur les plus récents résultats opérationnels annualisés et les projections budgétaires les plus récentes et prennent en compte une série de flux de trésorerie à perpétuité. Les flux de trésorerie projetés sont actualisés à l'aide d'un taux avant impôt de 9,5% (10% au 28 janvier 2012) qui reflète les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif ou au groupe d'actifs.

Selon les tests de dépréciation, la valeur d'utilité au 2 février 2013 et au 28 janvier 2012 était plus élevée que les valeurs comptables. Par conséquent, aucune perte de valeur n'a été comptabilisée.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

11 IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

CHARGE D'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

La charge d'impôt sur le résultat de la société se compose des éléments suivants:

	Pour les exercices clos les	
	2 février 2013	28 janvier 2012
Charge d'impôt exigible		
Charge d'impôt sur le résultat de la période considérée	11 450 \$	19 840 \$
Ajustement au titre de l'impôt des exercices antérieurs	(121)	(307)
Charge d'impôt exigible	11 329	19 533
Charge d'impôt différée		
Recouvrement d'impôt différé, avant l'ajustement	(2 467)	(1 771)
Variation des taux d'impôt	(345)	319
Ajustement au titre de l'impôt des exercices antérieurs	-	252
Recouvrement d'impôt différé	(2 812)	(1 200)
Total de la charge d'impôt sur le résultat	8 517 \$	18 333 \$

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT COMPTABILISÉ DANS LES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

	Pour les exercices clos les					
	2 février 2013			28 janvier 2012		
	Avant impôt	Avantage d'impôt	Après impôt (charge)	Avant impôt	(Charge) avantage d'impôt	Après avantage d'impôt (charge)
Actifs financiers disponibles à la vente	(76) \$	4 \$	(72) \$	682 \$	(88) \$	594 \$
Pertes actuarielles au titre des régimes à prestations définies	(1 471)	410	(1 061)	(4 006)	1 041	(2 965)
	(1 547) \$	414 \$	(1 133) \$	(3 324) \$	953 \$	(2 371) \$

RAPPROCHEMENT DU TAUX D'IMPÔT EFFECTIF

	Pour les exercices clos les			
	2 février 2013		28 janvier 2012	
Bénéfice avant impôt sur le résultat	35 136 \$		65 872 \$	
Impôt sur le résultat selon le taux d'impôt réglementaire de la société	9 426	26,83 %	18 642	28,30 %
Modifications des taux d'impôt	(345)	(0,98)%	319	0,48 %
Charges non déductibles et autres ajustements	591	1,68 %	393	0,60 %
Produits exonérés d'impôt	(1 034)	(2,94)%	(966)	(1,47)%
Ajustements de l'impôt provisionné sur des périodes antérieures	(121)	(0,35)%	(55)	(0,08)%
	8 517 \$	24,24 %	18 333 \$	27,83 %

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

ACTIFS ET PASSIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ COMPTABILISÉS

Les actifs et passifs d'impôt différé sont attribuables aux éléments suivants:

	Actifs		Passifs		Montant net	
	2 février 2013	28 janvier 2012	2 février 2013	28 janvier 2012	2 février 2013	28 janvier 2012
Immobilisations corporelles et incorporelles	19 326 \$	17 364 \$	– \$	– \$	19 326 \$	17 364 \$
Titres négociables	–	–	354	379	(354)	(379)
Stocks	–	–	1 490	1 144	(1 490)	(1 144)
Fournisseurs et autres créditeurs	3 636	3 461	–	–	3 636	3 461
Passif au titre des retraites	4 595	3 868	–	–	4 595	3 868
Avantage fiscal des pertes reportées prospectivement	693	–	–	–	693	–
Autres	33	42	39	38	(6)	4
	28 283 \$	24 735 \$	1 883 \$	1 561 \$	26 400 \$	23 174 \$

VARIATIONS DES SOLDES D'IMPÔT DIFFÉRÉ AU COURS DE L'EXERCICE

	Solde au 30 janvier 2011	Comptabilisé dans le résultat net	Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	Solde au 28 janvier 2012	Comptabilisé dans le résultat net	Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	Solde au 2 février 2013
Immobilisations corporelles et incorporelles	12 984 \$	4 380 \$	– \$	17 364 \$	1 962 \$	– \$	19 326 \$
Charges payées d'avance	214	(214)	–	–	–	–	–
Titres négociables	(299)	8	(88)	(379)	21	4	(354)
Stocks	(1 082)	(62)	–	(1 144)	(346)	–	(1 490)
Fournisseurs et autres créditeurs	5 644	(2 183)	–	3 461	175	–	3 636
Passif au titre des retraites	3 534	(707)	1 041	3 868	317	410	4 595
Avantage fiscal des pertes reportées prospectivement	–	–	–	–	693	–	693
Autres	26	(22)	–	4	(10)	–	(6)
	21 021 \$	1 200 \$	953 \$	23 174 \$	2 812 \$	414 \$	26 400 \$

12 FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

	2 février 2013	28 janvier 2012
Dettes fournisseurs	41 125 \$	41 058 \$
Créditeurs non commerciaux à payer à des parties liées	74	56
Autres créditeurs non commerciaux	319	10 553
Créditeurs au titre des avantages du personnel	24 443	23 053
Créditeurs relatifs aux locaux	13 489	14 398
Provision pour retours sur ventes	756	770
	80 206	89 888
Moins la partie non courante	11 425	11 110
	68 781 \$	78 778 \$

La partie non courante des fournisseurs et autres créditeurs, laquelle est incluse dans les créditeurs relatifs aux locaux, correspond à la tranche des loyers différés qui sera amortie au-delà des 12 prochains mois.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

13 PRODUITS DIFFÉRÉS

	2 février 2013	28 janvier 2012
Points et primes de fidélisation accordés aux termes des programmes de fidélisation	5 473 \$	10 979 \$
Cartes-cadeaux non utilisées	10 824	11 299
	16 297 \$	22 278 \$

14 DETTE À LONG TERME

	2 février 2013	28 janvier 2012
Emprunt hypothécaire	8 573 \$	10 047 \$
Moins la partie courante	1 570	1 474
	7 003 \$	8 573 \$

L'emprunt hypothécaire, portant intérêt à un taux de 6,40%, est remboursable en versements mensuels de principal et d'intérêts de 172 \$. Il vient à échéance en novembre 2017 et est garanti par le centre de distribution de la société, d'une valeur comptable de 17 330 \$ (18 306 \$ au 28 janvier 2012).

Au 2 février 2013, les remboursements de principal sur la dette à long terme s'établissaient comme suit:

D'ici 1 an	1 570 \$
D'ici 2 ans	1 672
D'ici 3 ans	1 780
D'ici 4 ans	1 896
D'ici 5 ans	1 655
	8 573 \$

Au 2 février 2013, la juste valeur de la dette à long terme était de 9 208 \$ (10 882 \$ au 28 janvier 2012), alors que sa valeur comptable se chiffrait à 8 573 \$ (10 047 \$ au 28 janvier 2012).

15 PASSIF AU TITRE DES RETRAITES

Les tableaux suivants présentent des rapprochements des obligations en matière de retraite, des actifs des régimes et de la situation de capitalisation des régimes de retraite:

SITUATION DE CAPITALISATION

	Juste valeur des actifs du régime	Obligation au titre des prestations définies	Situation de capitalisation	Coûts des services passés non acquis et non amortis	Actif (passif) au titre des retraites
Au 2 février 2013					
Régime	16 432 \$	17 192 \$	(760) \$	– \$	(760) \$
RCRCD	–	16 799	(16 799)	169	(16 630)
Total	16 432 \$	33 991 \$	(17 559) \$	169 \$	(17 390) \$
Au 28 janvier 2012					
Régime	15 727 \$	15 318 \$	409 \$	– \$	409 \$
RCRCD	–	15 540	(15 540)	254	(15 286)
Total	15 727 \$	30 858 \$	(15 131) \$	254 \$	(14 877) \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Information historique

	Juste valeur des actifs du régime	Obligation au titre des prestations définies	Situation de capitalisation	Coûts des services passés non acquis et non amortis	Actif (passif) au titre des retraites
Au 29 janvier 2011					
Régime	11 936 \$	12 717 \$	(781) \$	– \$	(781) \$
RCRCD	–	13 184	(13 184)	339	(12 845)
Total	11 936 \$	25 901 \$	(13 965) \$	339 \$	(13 626) \$
Au 31 janvier 2010					
Régime	10 369 \$	11 399 \$	(1 030) \$	– \$	(1 030) \$
RCRCD	–	11 259	(11 259)	424	(10 835)
Total	10 369 \$	22 658 \$	(12 289) \$	424 \$	(11 865) \$

	Pour les exercices clos les		
	2 février 2013	28 janvier 2012	29 janvier 2011
Ajustements des éléments suivants liés à l'expérience			
Obligations du régime	1 310 \$	3 328 \$	1 760 \$
Actifs du régime	(161)	(677)	712

	Pour les exercices clos les					
	2 février 2013			28 janvier 2012		
	Régime	RCRCD	Total	Régime	RCRCD	Total
Variations de la valeur actualisée des obligations au titre des prestations définies						
Obligations au titre des prestations définies à l'ouverture de l'exercice	15 318 \$	15 540 \$	30 858 \$	12 717 \$	13 184 \$	25 901 \$
Coût des services rendus						
au cours de l'exercice	812	105	917	596	239	835
Coût financier	690	670	1 360	684	695	1 379
Cotisations des membres du personnel	143	–	143	144	–	144
Pertes actuarielles	698	612	1 310	1 778	1 550	3 328
Prestations versées	(469)	(128)	(597)	(601)	(128)	(729)
Obligations au titre des prestations définies à la clôture de l'exercice	17 192 \$	16 799 \$	33 991 \$	15 318 \$	15 540 \$	30 858 \$
Variations de la juste valeur des actifs du régime						
Juste valeur des actifs du régime à l'ouverture de l'exercice	15 727 \$	– \$	15 727 \$	11 936 \$	– \$	11 936 \$
Rendement attendu des actifs du régime	1 017	–	1 017	808	–	808
Perte sur les placements	(161)	–	(161)	(677)	–	(677)
Cotisations patronales	175	128	303	4 117	128	4 245
Cotisations des membres du personnel	143	–	143	144	–	144
Prestations versées	(469)	(128)	(597)	(601)	(128)	(729)
Juste valeur des actifs du régime à la clôture de l'exercice	16 432 \$	– \$	16 432 \$	15 727 \$	– \$	15 727 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

La société a déterminé, en se fondant sur les modalités des régimes à prestations définies et sur les exigences réglementaires (telles que les exigences de financement minimal) auxquelles sont assujettis les régimes des territoires respectifs, que la valeur actualisée des remboursements ou des réductions de cotisations futures n'est pas inférieure au total de la juste valeur des actifs des régimes diminué du total de la valeur actualisée des obligations. Par conséquent, aucune diminution des actifs au titre des régimes à prestations définies ne s'avérait nécessaire au 2 février 2013 (aucune diminution des actifs au titre des régimes à prestations définies au 28 janvier 2012).

La répartition d'actifs des principales catégories d'actifs du régime pour chacun des exercices indiqués s'établit comme suit:

	2 février 2013	28 janvier 2012
Titres de participation	61 %	60 %
Titres d'emprunt	37 %	38 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 %	2 %
	100 %	100 %

La charge de retraite de la société se détaille comme suit:

	Pour les exercices clos les					
	2 février 2013			28 janvier 2012		
	Régime	RCRCD	Total	Régime	RCRCD	Total
Charges de retraite comptabilisées dans le bénéfice net						
Coût des services rendus						
au cours de l'exercice	812 \$	105 \$	917 \$	596 \$	239 \$	835 \$
Coût financier	690	670	1 360	684	695	1 379
Rendement attendu des actifs du régime	(1 017)	–	(1 017)	(808)	–	(808)
Coût des services passés	–	85	85	–	84	84
Charge de retraite	485 \$	860 \$	1 345 \$	472 \$	1 018 \$	1 490 \$

La charge de retraite est comptabilisée dans les charges administratives aux comptes consolidés de résultat.

Les variations des gains actuariels et des pertes actuarielles comptabilisés dans les autres éléments du résultat global s'établissent comme suit:

	Pour les exercices clos les					
	2 février 2013			28 janvier 2012		
	Régime	RCRCD	Total	Régime	RCRCD	Total
Montant cumulé dans les résultats						
non distribués à l'ouverture de l'exercice	2 312 \$	2 743 \$	5 055 \$	(144) \$	1 193 \$	1 049 \$
Montant constaté au cours de l'exercice	859	612	1 471	2 456	1 550	4 006
Montant cumulé dans les résultats						
non distribués à la clôture de l'exercice	3 171 \$	3 355 \$	6 526 \$	2 312 \$	2 743 \$	5 055 \$
Constaté au cours de l'exercice, après impôt			1 061 \$			2 965 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

HYPOTHÈSES ACTUARIELLES

Le tableau ci-dessous détaille l'application des principales hypothèses actuarielles :

	Pour les exercices clos les	
	2 février 2013	28 janvier 2012
Obligation au titre des prestations constituées		
Taux d'actualisation	4,00 %	4,30 %
Augmentation de salaire	5,00 %	5,00 %
Charges au titre des avantages du personnel		
Taux d'actualisation	4,30 %	5,20 %
Rendement attendu des actifs du régime	6,50 %	6,50 %
Augmentation de salaire	5,00 %	3,00 %

Les taux de rendement attendu des actifs du régime sont établis sur la base des informations historiques externes et des prévisions liées au marché.

La société s'attend à ce que des cotisations patronales de 650 \$ soient versées au régime et de 128 \$ au RCRC au cours de l'exercice qui sera clos le 1^{er} février 2014.

La société évalue ses obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs du régime à des fins comptables à la clôture de l'exercice. La dernière évaluation actuarielle à des fins de financement remonte au 31 décembre 2011 et la prochaine est requise en date du 31 décembre 2012.

16 CAPITAL SOCIAL ET AUTRES COMPOSANTES DES CAPITAUX PROPRES

Les variations du capital social pour chacune des périodes présentées ci-dessous se détaillent comme suit :

	Pour les exercices clos les			
	2 février 2013		28 janvier 2012	
	Nombre d'actions (en milliers)	Valeur comptable	Nombre d'actions (en milliers)	Valeur comptable
Actions ordinaires				
Solde à l'ouverture et à la clôture de l'exercice	13 440	482 \$	13 440	482 \$
Actions de catégorie A sans droit de vote				
Solde à l'ouverture de l'exercice	52 146	39 408	52 869	29 132
Actions émises à l'exercice d'options sur actions	–	–	722	11 056
Actions rachetées aux termes d'une offre publique de rachat	(1 000)	(663)	(1 445)	(780)
Solde à la clôture de l'exercice	51 146	38 745	52 146	39 408
Total du capital social	64 586	39 227 \$	65 586	39 890 \$

CAPITAL SOCIAL AUTORISÉ

La société a autorisé aux fins d'émission un nombre illimité d'actions ordinaires et d'actions de catégorie A sans droit de vote. Ni les actions ordinaires ni les actions de catégorie A sans droit de vote n'ont de valeur nominale. Toutes les actions émises sont entièrement libérées.

Les actions ordinaires et les actions de catégorie A sans droit de vote de la société ont égalité de rang en ce qui concerne le droit qu'elles confèrent de recevoir des dividendes ou de participer à la distribution d'actifs de la société. Toutefois, dans le cas d'un dividende en actions, les porteurs d'actions de catégorie A sans droit de vote auront le droit de recevoir des actions de catégorie A sans droit de vote et les porteurs d'actions ordinaires auront le droit de recevoir des actions ordinaires.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

ÉMISSION D' ACTIONS DE CATÉGORIE A SANS DROIT DE VOTE

Au cours de l'exercice clos le 2 février 2013, aucune action de catégorie A sans droit de vote n'a été émise à la suite de l'exercice d'options acquises dans le cadre du programme d'options sur actions de la société (722 000 au 28 janvier 2012). Pour l'exercice clos le 28 janvier 2012, les montants crédités au capital social à l'exercice d'options sur actions comprennent une contrepartie en trésorerie de 8 828 \$, ainsi qu'une valeur attribuée de 2 228 \$ du surplus d'apport.

ACHAT D' ACTIONS AUX FINS D' ANNULATION

Pour l'exercice clos le 2 février 2013, la société a acheté, aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice précédent, 1 000 000 actions de catégorie A sans droit de vote (1 445 000 au 28 janvier 2012) d'une valeur comptable de 663 \$ (780 \$ au 28 janvier 2012) pour une contrepartie en trésorerie totale de 12 615 \$ (22 410 \$ au 28 janvier 2012). L'excédent du prix d'achat sur la valeur comptable des actions d'un montant de 11 952 \$ (21 630 \$ au 28 janvier 2012) a été imputé aux résultats non distribués.

En novembre 2012, la société a reçu l'approbation de la Bourse de Toronto lui permettant d'effectuer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Aux termes de cette offre, la société peut racheter jusqu'à 2 557 275 de ses actions de catégorie A sans droit de vote, ce qui représente 5 % des actions de catégorie A sans droit de vote émises et en circulation au 15 novembre 2012. L'offre a débuté le 28 novembre 2012 et peut se poursuivre jusqu'au 27 novembre 2013. Aucune action de catégorie A sans droit de vote n'a été achetée aux termes de ce nouveau programme.

CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Le cumul des autres éléments du résultat global se détaille comme suit:

	2 février 2013	28 janvier 2012
Variation nette de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente, après impôt	8 665 \$	8 737 \$

DIVIDENDES

La société a déclaré et payé les dividendes suivants:

	Pour les exercices clos les	
	2 février 2013	28 janvier 2012
Actions ordinaires et actions de catégorie A sans droit de vote	52 068 \$	52 654 \$
Dividendes par action	0,80 \$	0,80 \$

17 PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

A) DESCRIPTION DES ACCORDS DE PAIEMENT FONDÉ SUR DES ACTIONS

La société dispose d'un plan d'options sur actions qui lui permet, de temps à autre, d'émettre l'équivalent d'au plus 10 % de ses actions de catégorie A sans droit de vote en circulation, par suite de l'exercice d'options attribuées aux termes du plan, à ses principaux dirigeants et à son personnel clé. L'attribution des options et le délai d'acquisition des droits liés à ces options, qui est habituellement d'au plus 5 ans, sont à la discrétion du conseil d'administration, la durée maximale des options étant de 10 ans. Le prix d'exercice à payer pour chaque action de catégorie A sans droit de vote visée par une option sur actions est déterminé par le conseil d'administration à la date d'attribution, mais ce prix ne peut être inférieur au cours de clôture de l'action de la société le jour de bourse précédant immédiatement la date de prise d'effet de l'attribution.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

B) INFORMATIONS SUR LE PLAN D'OPTIONS SUR ACTIONS RÉGLÉES EN CAPITAUX PROPRES

La variation des options sur actions en circulation se présente comme suit:

	Pour les exercices clos les			
	2 février 2013		28 janvier 2012	
	Options (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré	Options (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation à l'ouverture de l'exercice	1 945	15,07 \$	3 095	14,58 \$
Attribution	790	14,28	–	–
Exercice	–	–	(722)	12,23
Renonciation	(160)	14,50	(428)	16,33
Expiration	(155)	20,00	–	–
En circulation à la clôture de l'exercice	2 420	14,53 \$	1 945	15,07 \$
Options exerçables à la clôture de l'exercice	964	14,78 \$	238	18,81 \$

Aucune option sur actions n'a été exercée au cours de l'exercice clos le 2 février 2013. Les prix moyens pondérés de l'action à la date d'exercice relativement aux options sur actions exercées au cours de l'exercice clos le 28 janvier 2012 s'établissaient à 15,44 \$.

Pour l'exercice clos le 2 février 2013, la société a attribué 790 000 options sur actions (aucune en 2012). Le coût de ces options sur actions sera passé en charges sur la période d'acquisition en fonction de leur juste valeur estimée à la date d'attribution, valeur qui est déterminée à l'aide du modèle d'établissement du prix des options de Black-Scholes. Les coûts de rémunération liés aux attributions d'options sur actions effectuées pendant l'exercice clos le 2 février 2013 aux termes de l'approche fondée sur la juste valeur ont été calculés à l'aide des hypothèses suivantes:

	Pour l'exercice clos le 2 février 2013		
	590 options accordées 30 mai 2012	100 options accordées 29 août 2012	100 options accordées 11 décembre 2012
Durée prévue des options	6,4 ans	6,1 ans	5,8 ans
Taux d'intérêt sans risque moyen pondéré	1,91 %	1,40 %	1,47 %
Volatilité prévue du cours des actions	32,70 %	32,80 %	32,70 %
Taux moyen de rendement des actions	5,33 %	6,34 %	6,85 %
Juste valeur moyenne pondérée des options attribuées	2,70 \$	1,86 \$	1,66 \$
Prix de l'action à la date d'attribution	15,00 \$	12,62 \$	11,68 \$

Le tableau suivant résume l'information relative aux options sur actions en cours au 2 février 2013:

Fourchette des prix d'exercice	Options en circulation			Options exerçables	
	Nombre d'options en circulation (en milliers)	Durée de vie contractuelle moyenne pondérée résiduelle	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options exerçables (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré
11,68 \$ – 12,62 \$	200	9,00 années	12,15 \$	–	– \$
14,50 \$ – 15,00 \$	2 105	5,40	14,64	858	14,56
15,90 \$ – 18,26 \$	115	1,39	16,75	106	16,62
	2 420	5,51 années	14,53 \$	964	14,78 \$

C) CHARGES AU TITRE DES AVANTAGES DU PERSONNEL

Pour l'exercice clos le 2 février 2013, la société a comptabilisé des coûts de rémunération respectifs de 1 363 \$ relativement aux droits à paiements fondés sur des actions (1 120 \$ au 28 janvier 2012) ainsi qu'un crédit au surplus d'apport correspondant.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

18 ENGAGEMENTS

Au 2 février 2013, les engagements financiers relatifs aux paiements minimaux au titre des contrats de location simple pour les magasins de détail, les bureaux, les véhicules et le matériel, ainsi que les montants se rapportant aux ententes visant l'achat de biens ou services qui ont un droit juridiquement exécutoire sur la société, exclusion faite des montants supplémentaires basés sur les ventes, les taxes et les autres coûts, sont exigibles comme suit :

	Contrats de location simple des magasins et des bureaux	Obligations d'achat	Autres contrats de location simple	Total
D'ici 1 an	100 972 \$	80 938 \$	4 590 \$	186 500 \$
D'ici 2 ans	91 846	117	3 598	95 561
D'ici 3 ans	80 794	–	3 343	84 137
D'ici 4 ans	64 789	–	24	64 813
D'ici 5 ans	48 566	–	1	48 567
Années subséquentes	96 229	–	–	96 229
Total	483 196 \$	81 055 \$	11 556 \$	575 807 \$

La société loue un certain nombre de magasins de détail et de bureaux aux termes de contrats de location simple. La société ne sous-loue aucune des propriétés qu'elle loue. Les contrats de location sont assortis de conditions et de clauses d'indexation ainsi que de droits de renouvellement variables. Les contrats de location ont habituellement une durée maximale de 10 ans et comportent une option de renouvellement d'au plus 5 ans, s'il y a lieu. La majeure partie des contrats de location requièrent des paiements supplémentaires pour couvrir le coût des assurances, les taxes et les frais d'entretien et de services publics. Certaines ententes de location comportent un loyer conditionnel qui est habituellement établi en fonction des produits excédant un montant minimal.

Pour l'exercice clos le 2 février 2013, un montant de 179 423 \$ a été comptabilisé en charges dans le bénéfice net à l'égard des contrats de location simple (181 998 \$ pour l'exercice clos le 28 janvier 2012), dont une tranche de 176 948 \$ (179 149 \$ pour l'exercice clos le 28 janvier 2012) correspond aux paiements minimaux au titre de la location et autres frais liés à la location et 2 475 \$ (2 849 \$ pour l'exercice clos le 28 janvier 2012) correspond aux loyers conditionnels.

19 PRODUITS FINANCIERS ET CHARGES FINANCIÈRES

COMPTABILISÉS DANS LE BÉNÉFICE NET

	Pour les exercices clos les	
	2 février 2013	28 janvier 2012
Produits de dividendes liés aux actifs financiers disponibles à la vente	3 526 \$	3 462 \$
Produits d'intérêts liés aux prêts et créances	1 062	1 367
Variation nette de la juste valeur des dérivés (note 6)	1 036	–
Profit de change	–	733
Produits financiers	5 624	5 562
Charges d'intérêts – emprunt hypothécaire	592	682
Variation nette de la juste valeur des dérivés (note 6)	–	754
Perte de valeur sur des actifs financiers disponibles à la vente	156	73
Perte de change	582	–
Charges financières	1 330	1 509
Produits financiers nets comptabilisés dans le bénéfice net	4 294 \$	4 053 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

COMPTABILISÉS DANS LES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

	Pour les exercices clos les	
	2 février 2013	28 janvier 2012
Variation nette de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente survenue au cours de l'exercice (après impôt de 25 \$; 79 \$ en 2012)	(207) \$	530 \$
(Charges financières) produits financiers comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, après impôt	(207) \$	530 \$

20 BÉNÉFICE PAR ACTION

Le calcul du bénéfice de base par action et du bénéfice dilué par action est fondé sur un bénéfice net de 26 619 \$, pour l'exercice clos le 2 février 2013 (bénéfice net de 47 539 \$ pour l'exercice clos le 28 janvier 2012).

Le nombre d'actions (en milliers) utilisé dans le calcul du bénéfice par action se présente comme suit:

	Pour les exercices clos les	
	2 février 2013	28 janvier 2012
Nombre moyen pondéré d'actions utilisé pour calculer le bénéfice de base par action	65 188	65 975
Effet dilutif des options sur actions en circulation	–	126
Nombre moyen pondéré d'actions utilisé pour calculer le bénéfice dilué par action	65 188	66 101

Au 2 février 2013, un total de 2 420 000 options sur actions étaient exclues du calcul du bénéfice dilué par action (1 945 000 au 28 janvier 2012), celles-ci étant réputées avoir un effet antidilutif, du fait que les prix d'exercice étaient supérieurs au cours moyen des actions durant l'exercice.

La valeur de marché moyenne des actions de la société aux fins du calcul de l'effet dilutif des options sur actions est fondée sur les cours du marché pour la période au cours de laquelle les options étaient en circulation.

21 PARTIES LIÉES

TRANSACTIONS AVEC LES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Seuls les membres du conseil d'administration sont considérés comme des principaux dirigeants. La responsabilité de la planification, de la supervision et de la gestion des activités de la société incombe au conseil d'administration. Les administrateurs participent au plan d'options sur actions, tel qu'il est décrit à la note 17. Le tableau suivant présente la charge de rémunération liée aux principaux dirigeants:

	Pour les exercices clos les	
	2 février 2013	28 janvier 2012
Salaires et avantages à court terme	1 944 \$	2 088 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	(5)	(63)
Charge de rémunération fondée sur des actions	595	190
	2 534 \$	2 215 \$

AUTRES TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La société loue deux magasins de détail qui appartiennent à des sociétés contrôlées par les principaux actionnaires de la société. Pour l'exercice clos le 2 février 2013, la charge locative aux termes de ces contrats de location totalisait environ 195 \$ (198 \$ au 28 janvier 2012).

La société a engagé des honoraires de 670 \$ au cours de l'exercice clos le 2 février 2013 (584 \$ au 28 janvier 2012) liés à des conseils juridiques généraux et à d'autres services-conseils auprès de cabinets de services professionnels auxquels sont associés des administrateurs externes de la société.

Ces transactions sont inscrites au montant de la contrepartie versée conformément à ce qui a été établi et convenu par les parties liées.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

22 CHARGES LIÉES AU PERSONNEL

	Pour les exercices clos les	
	2 février 2013	28 janvier 2012
Salaires et avantages du personnel	255 387 \$	248 208 \$
Charges liées aux régimes à prestations définies	1 345	1 490
Charge de rémunération fondée sur des actions	1 363	1 120
	258 095 \$	250 818 \$

23 FACILITÉ DE CRÉDIT

Au 2 février 2013, la société disposait de lignes de crédit opérationnelles non garanties consenties par des banques à charte canadiennes, d'un montant pouvant atteindre 125 000 \$ ou son équivalent en dollars américains. Au 2 février 2013, une tranche de 46 792 \$ (52 187 \$ au 28 janvier 2012) de ces lignes de crédit opérationnelles était affectée aux fins de lettres de crédit de soutien et de lettres de crédit documentaires.

24 GARANTIES

La société a octroyé à des tiers des lettres de crédit de soutien irrévocables obtenues auprès d'institutions financières hautement cotées afin d'indemniser ces tiers advenant que la société manque à ses obligations contractuelles. Au 2 février 2013, l'obligation potentielle maximale aux termes de ces garanties s'élevait à 5 014 \$ (5 083 \$ au 28 janvier 2012) et les lettres de crédit de soutien viennent à échéance à diverses dates au cours de l'exercice qui sera clos le 1^{er} février 2014. La tranche conditionnelle de la garantie est comptabilisée lorsque la société juge probable qu'un paiement lié à cette garantie doit être versé à l'autre partie au contrat ou à l'autre partie à la garantie. La société n'a inscrit aucun passif à l'égard de ces garanties, car elle ne prévoit pas faire de paiement pour ces éléments. La direction est d'avis que la juste valeur des obligations non conditionnelles dont elle devrait s'acquitter aux termes des garanties advenant des événements ou des conditions spécifiques déclenchant leur réalisation se rapproche des coûts engagés pour obtenir les lettres de crédit de soutien.

25 INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

	2 février 2013	28 janvier 2012
Opérations sans effet sur la trésorerie		
Entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles incluses dans les fournisseurs et autres créditeurs	1 327 \$	3 028 \$
Valeur attribuée créditée au capital social par suite de l'exercice d'options sur actions	-	2 228 \$

26 GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les politiques de gestion des risques de la société sont établies de manière à permettre l'identification et l'analyse des risques auxquels la société est exposée, la conception de structures appropriées visant à limiter et à contrôler les risques, ainsi que la surveillance des risques et le respect de ces limites. Les politiques et les systèmes de gestion des risques sont régulièrement passés en revue afin que soient prises en compte l'évolution des conditions du marché et les activités de la société. Les informations relatives à l'exposition de la société aux risques, en particulier aux risques de crédit, de liquidité, de change, de taux d'intérêt et de prix sur instruments de capitaux propres sont présentées ci-dessous.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit s'entend du risque lié à toute perte inattendue attribuable au défaut d'un client ou d'une contrepartie à un instrument financier de respecter ses obligations contractuelles. Les instruments financiers de la société qui l'exposent à des concentrations du risque de crédit sont essentiellement constitués de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des titres négociables, des clients et autres débiteurs et des contrats d'options sur devises. La société atténue son exposition au risque de crédit à l'égard de la trésorerie et des équivalents de trésorerie en investissant ses liquidités disponibles dans des dépôts à court terme auprès d'institutions financières canadiennes et dans du papier commercial ayant une cote d'au moins R1. Les titres négociables de la société consistent essentiellement en des actions privilégiées de sociétés ouvertes canadiennes hautement cotées. Les clients et autres débiteurs de la société consistent essentiellement en des créances sur cartes de crédit contractées au cours des derniers jours de l'exercice et réglées au cours des premiers jours de l'exercice suivant.

Au 2 février 2013, l'exposition maximale de la société au risque de crédit à l'égard de ces instruments financiers s'établissait comme suit:

Trésorerie et équivalents de trésorerie	97 626 \$
Titres négociables	71 630
Clients et autres débiteurs	3 600
	<hr/>
	172 856 \$

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est lié à la possibilité que la société ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières à leur échéance. Pour gérer le risque de liquidité, la société s'assure, dans la mesure du possible, qu'elle disposera toujours des liquidités nécessaires pour respecter ses obligations à leur échéance. L'échéance contractuelle de la plupart des fournisseurs et autres créanciers est d'au plus six mois. Au 2 février 2013, la société disposait de liquidités importantes, soit d'un montant de 169 256 \$ sous forme de trésorerie, d'équivalents de trésorerie et de titres négociables. En outre, la société dispose de facilités de crédit non garanties de 125 000 \$ assujetties à des révisions annuelles. La société a financé les coûts associés à l'addition de magasins au moyen de fonds autogénérés et ses facilités de crédit non garanties servent à financer ses besoins en fonds de roulement saisonniers liés à l'achat de marchandises en dollars américains. La dette à long terme de la société consiste en un emprunt hypothécaire portant intérêt au taux de 6,40 %, venant à échéance en novembre 2017 et garanti par le centre de distribution de la société.

RISQUE DE CHANGE

La société achète une quantité importante de marchandises en dollars américains et, par conséquent, une volatilité importante de la devise américaine par rapport à la devise canadienne peut avoir des répercussions négatives sur sa marge brute. La société envisage plusieurs solutions de rechange pour gérer le risque de change sur les flux de trésorerie se rapportant à ces achats. Elles comprennent notamment divers types de contrats d'options sur devises ou de contrats à terme de gré à gré d'au plus six mois, et des achats sur le marché au comptant. Un contrat d'option sur devises consiste en une option ou une obligation d'acheter des devises auprès d'une contrepartie. Les risques de crédit existent dans l'éventualité où une contrepartie manquerait à ses engagements. La société atténue ce risque en ne traitant qu'avec des contreparties hautement cotées, soit ordinairement de grandes institutions financières canadiennes. Pour l'exercice clos le 2 février 2013, la société a satisfait à ses exigences en matière de dollars américains essentiellement au moyen d'achats sur le marché au comptant et de contrats d'options sur devises.

La société a effectué une analyse de sensibilité à l'égard de ses instruments financiers libellés en dollars américains constitués principalement de trésorerie et d'équivalents de trésorerie d'un montant de 409 39 \$ et de dettes fournisseurs s'élevant à 19 600 \$, afin de déterminer dans quelle mesure une variation du cours du change du dollar américain aurait une incidence sur le bénéfice net. Au 2 février 2013, une hausse ou une baisse de 1 % de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain, toutes les autres variables, en particulier les taux d'intérêt, demeurant par ailleurs égales, se serait traduite par une diminution ou une augmentation respective de 161 \$ du bénéfice net de la société pour l'exercice clos le 2 février 2013.

La société a effectué une analyse de sensibilité à l'égard de ses instruments financiers dérivés, soit une série d'options d'achat et de vente sur le dollar américain, afin de déterminer dans quelle mesure une variation du cours du change du dollar américain aurait une incidence sur le bénéfice net. Au 2 février 2013, une hausse ou une baisse de 1 % de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain, toutes les autres variables demeurant par ailleurs égales, se serait traduite respectivement par une diminution de 302 \$ ou une augmentation de 267 \$ du bénéfice net de la société pour l'exercice clos le 2 février 2013.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt se rapporte à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie de la société, à son régime de retraite à prestations définies ainsi qu'à son RCRC. Les fluctuations du marché à l'égard des taux d'intérêt se répercutent sur le bénéfice de la société relativement aux intérêts gagnés sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie qui sont investis dans des dépôts à court terme auprès des grandes institutions financières canadiennes et dans du papier commercial ayant une cote d'au moins R1. Le rendement global des marchés des capitaux ainsi que les niveaux des taux d'intérêt ont une incidence sur la situation de capitalisation des régimes de retraite de la société. Tout changement négatif à l'égard des rendements des régimes de retraite

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

et le niveau de taux d'intérêt enregistré depuis la dernière évaluation actuarielle peuvent avoir des répercussions néfastes considérables sur la situation de capitalisation des régimes de retraite et sur les résultats opérationnels de la société. La société dispose de facilités de crédit d'emprunt et de fonds de roulement non garanties disponibles d'au plus 125 000 \$, ou son équivalent en dollars américains, qu'elle utilise pour les lettres de crédit documentaires et lettres de crédit de soutien, et elle finance les montants tirés sur ces facilités à mesure que les paiements sont exigibles.

La société a effectué une analyse de sensibilité à l'égard du risque de taux d'intérêt au 2 février 2013 afin de déterminer dans quelle mesure une variation des taux d'intérêt aurait une incidence sur les capitaux propres et le bénéfice net. Pour l'exercice clos le 2 février 2013, la société a gagné des intérêts créditeurs de 1062 \$ sur sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie. Une augmentation ou une diminution de 25 points de base du taux d'intérêt moyen de l'exercice aurait donné lieu à une hausse des capitaux propres et du bénéfice net de 249 \$ ou à une baisse des capitaux propres et du bénéfice net de 182 \$, respectivement. Cette analyse prend pour hypothèse que toutes les autres variables, plus particulièrement les taux de change, demeurent constantes.

La société a effectué une analyse de sensibilité au 2 février 2013 afin de déterminer dans quelle mesure une variation des taux d'intérêt, relativement aux régimes de retraite de la société, aurait une incidence sur les coûts des prestations inscrits dans les autres éléments du résultat global. Une diminution de un point de pourcentage du taux d'actualisation à la clôture de l'exercice aurait donné lieu à une augmentation d'environ 3 674 \$ des coûts des prestations inclus dans les autres éléments du résultat global pour l'exercice clos le 2 février 2013, tandis qu'une augmentation de un point de pourcentage aurait entraîné une diminution d'environ 3 212 \$. Le taux de rendement à long terme prévu des actifs du régime de la société témoigne de l'opinion de la direction quant au rendement des placements à long terme. Une variation de 1 % dans ce taux de rendement aurait une incidence nominale sur le total des coûts des prestations compris dans le résultat net et dans le résultat global total.

RISQUE DE PRIX SUR INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES

Le risque de prix sur instruments de capitaux propres est lié aux titres de capitaux propres disponibles à la vente. La société gère la composition de son portefeuille de placements en titres de capitaux propres en fonction des attentes à l'égard du marché. Les placements importants au sein du portefeuille sont gérés de façon individuelle et toutes les décisions de vente ou d'achat sont approuvées par le chef de la direction.

La société a effectué une analyse de sensibilité à l'égard du risque de prix sur instruments de capitaux propres au 2 février 2013 afin de déterminer dans quelle mesure une variation du cours des titres négociables de la société aurait une incidence sur les capitaux propres et les autres éléments du résultat global. Les placements en titres de capitaux propres de la société consistent essentiellement en des actions privilégiées de sociétés ouvertes canadiennes. La société est d'avis que la variation des taux d'intérêt a une incidence sur le cours du marché de ces titres. Une hausse ou une baisse de 5 % du cours du marché de ces titres au 2 février 2013 se traduirait respectivement par une augmentation ou une diminution de 3 147 \$ des capitaux propres et des autres éléments du résultat global pour l'exercice clos le 2 février 2013. Les titres de capitaux propres de la société sont assujettis au risque de marché et, par conséquent, l'incidence sur les capitaux propres et les autres éléments du résultat global pourrait être, en définitive, plus importante que ce qui est indiqué ci-dessus.

27 GESTION DU CAPITAL

En matière de gestion du capital, les objectifs de la société sont les suivants :

- s'assurer de disposer des liquidités nécessaires au financement interne des projets d'immobilisations de manière à faciliter son essor;
- maintenir un solide capital de manière à conserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché;
- offrir un rendement adéquat aux actionnaires.

Le capital de la société se compose de la dette à long terme, y compris la partie courante et les capitaux propres. La société affecte principalement son capital au financement des hausses des éléments hors trésorerie du fonds de roulement de même qu'aux dépenses d'investissement liées à l'ajout de nouveaux magasins, aux projets de rénovation des magasins existants ainsi qu'aux améliorations apportées aux bureaux et au centre de distribution. La société comble actuellement ces besoins de financement au moyen de fonds autogénérés. La dette à long terme de la société consiste en un emprunt hypothécaire à l'égard du centre de distribution. La société dispose de lignes de crédit opérationnelles non garanties qu'elle utilise pour remplir ses engagements à l'égard des achats de marchandises faits en dollars américains. La société n'a aucune dette à long terme, hormis l'emprunt hypothécaire lié au centre de distribution, ce qui fait que le bénéfice net tiré des activités opérationnelles est disponible à des fins de réinvestissement dans la société ou de distribution à ses actionnaires. Le conseil d'administration ne fixe pas de critères quantitatifs quant au rendement du capital investi à l'intention de la direction, mais il favorise une croissance durable et rentable d'un exercice à l'autre. Trimestriellement, le conseil d'administration revoit aussi le montant des dividendes versés aux actionnaires de la société et surveille les activités du programme de rachat d'actions. La société ne dispose pas d'un plan de rachat d'actions établi et les décisions de vente et d'achat sont prises individuellement pour chaque transaction en fonction des cours du marché et des restrictions prévues dans la réglementation. La société n'est pas soumise, aux termes de règles extérieures, à des exigences concernant son capital.

ADMINISTRATEURS

ET MEMBRES DE LA DIRECTION

ADMINISTRATEURS

David J. Kassie
Stephen J. Kauser
Samuel Minzberg

Daniel Rabinowicz
Jeremy H. Reitman
Stephen F. Reitman

Howard Stotland
John J. Swidler
Robert S. Vineberg

MEMBRES DE LA DIRECTION

SOCIÉTÉ

Jeremy H. Reitman
Président du conseil et chef de la direction

Stephen F. Reitman
Président et chef de l'exploitation

Brian Lindy, CPA, CA
Vice-président directeur

Eric Williams, CPA, CA
Vice-président – Finance et Chef des finances

Henry Fiederer
Premier Vice-président

Diane Archibald
Vice-présidente –
Conception et développement de magasins

Nathalie Bélanger
Vice-présidente – Commerce électronique

Domenic Carbone
Vice-président – Distribution et logistique

Claude Martineau
Vice-président – Technologies de l'information

Alain Murad
Vice-président – Affaires juridiques et Secrétaire

Isabelle Oliva
Vice-présidente – Ressources humaines

Diane Randolph
Vice-présidente – Dirigeante principale de l'information

Allen F. Rubin
Vice-président – Exploitation

Saul Schipper
Vice-président – Biens immobiliers

Richard Wait, CPA, CGA
Vice-président – Contrôleur

DIVISIONS

Nadia Cerantola
Présidente – Reitmans

Stephanie Bleau
Vice-présidente – Reitmans

Bruce MacKeracher
Vice-président – Reitmans

Stefanie Ravenda
Vice-présidente – Reitmans

Jacqueline Tardif
Vice-présidente – Reitmans

Cathy Cockerton
Vice-présidente – Smart Set

Sylvain Forest
Vice-président – Smart Set

Danielle Vallières
Vice-présidente – Smart Set

Valérie Vedrines
Vice-présidente – Smart Set

Jonathan Plens
Président – Thyme Maternité

Mimi Cohen
Vice-présidente – Thyme Maternité

Marie Frenneaux
Vice-présidente – Thyme Maternité

Fernanda Sousa
Vice-présidente – Thyme Maternité

Suzana Vovko
Présidente – RW & CO.

Cathryn Adeluca
Vice-présidente – RW & CO.

Fiona Horgan
Vice-présidente – RW & CO.

Walter Lamothe
Président – Penningtons / Addition Elle

Fredéric Boivin
Vice-président – Penningtons

Ginette Harnois
Vice-présidente – Penningtons

Jeff Ronald
Vice-président – Penningtons

Rhonda Sandler
Vice-présidente – Penningtons

Richard Dumont
Vice-président – Addition Elle

Roslyn Griner
Vice-présidente – Addition Elle

Janice Leclerc
Vice-présidente – Addition Elle



RENSEIGNEMENTS

CORPORATIFS

REITMANS (CANADA) LIMITÉE

Bureau de l'administration

250, rue Sauvé Ouest

Montréal, Québec H3L 1Z2

Téléphone : **514-384-1140**

Télécopieur : **514-385-2669**

Courrier électronique : **info@reitmans.com**

Site Web de la société : **reitmans.ca**

Adresse enregistrée

3300 Highway #7 West, Suite 702

Vaughan, Ontario L4K 4M3

Téléphone : **905-761-2830**

Télécopieur : **905-761-8922**

Agent des transferts et agent comptable des registres

Services aux investisseurs Computershare Inc.

Montréal, Toronto, Calgary, Vancouver

Symboles boursiers

LA BOURSE DE TORONTO

Actions ordinaires **RET**

Actions de catégorie A
sans droit de vote **RET.A**

An English version of this report may
be obtained by writing to the Secretary,
Reitmans (Canada) Limited
250 Sauvé Street West
Montreal, Québec H3L 1Z2

REITMANS

SMART SET

RW & CO.

THYME

PENNINGTONS

ADDITION ELLE

